

Haute école de travail social Fribourg HETS-FR

Rte des Arsenaux 16a

1700 Fribourg

Sexualité :
Les personnes en situation de handicap dans
le labyrinthe du sexe tarifé
Entre prostitution et assistance sexuelle

TRAVAIL DE BACHELOR

Présenté par

Angela Cotting & Marilou Brand

En vue de l'obtention du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social

Fribourg – Décembre 2021

Table des matières

| | |
|--|----|
| Note aux lecteurs, aux lectrices | 4 |
| Liste des abréviations | 4 |
| Introduction | 5 |
| Vocabulaire utilisé : questions de choix des mots et de définitions..... | 5 |
| Travail du sexe | 5 |
| Prostitution | 6 |
| Assistance sexuelle | 7 |
| Handicap | 8 |
| Sexualité..... | 8 |
| Sujet traité : Encore une question de choix..... | 9 |
| Problématique | 11 |
| Question de recherche | 14 |
| Finalité de la revue de littérature..... | 15 |
| OR1 : Comprendre la spécificité des sexualités des personnes en situation de handicap | 15 |
| OR 2 : Comprendre la distinction entre prostitution et assistance sexuelle ainsi que ses enjeux..... | 16 |
| Dispositif méthodologique de la revue | 17 |
| Textes sélectionnés..... | 17 |
| Texte répondant au sous-objectif 1.1 | 17 |
| Texte répondant au sous-objectif 1.2 | 18 |
| Texte répondant au sous-objectif 1.3 | 19 |
| Texte répondant au sous-objectif 2.1 | 20 |
| Texte répondant au sous-objectif 2.2 | 21 |
| Méthode de travail..... | 22 |
| Choix des textes | 22 |
| Extraction | 24 |
| Analyse..... | 25 |

| | |
|---|----|
| Analyse | 26 |
| Évolution des sexualités des personnes en situation de handicap | 26 |
| Limites et compensations | 28 |
| Assistance sexuelle | 29 |
| Et la prostitution ? | 31 |
| Comparaison des deux formes de travail du sexe | 32 |
| Les prestations | 32 |
| Les compétences des professionnels | 33 |
| L'argent | 34 |
| Les tiers | 35 |
| Normes et jugement | 36 |
| Résultats | 37 |
| Discussion | 38 |
| Conclusion | 42 |
| Bibliographie | 43 |
| Annexes | 46 |

Note aux lecteurs, aux lectrices

Dans un souci de lisibilité et en aucun cas dans l'idée d'une discrimination, nous nous permettons d'utiliser ici parfois un masculin générique, parfois un féminin générique. En effet, nous étudions le travail du sexe, pratiqué en grande majorité par des femmes (Conseil Fédéral, 2015). Afin de néanmoins rappeler aux lecteurs que nous parlons aussi bien d'hommes que de femmes, et de personnes Cis que Trans, nous utiliserons des termes qui se rapporteront parfois aux uns, parfois aux autres, tout en les appliquant à tous, quel que soit le genre ou le sexe par lequel ils, elles, iels se définissent.

Liste des abréviations

| | |
|-------|--|
| CDPH | Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées |
| CLHEE | Collectif Lutte et Handicap pour l'Égalité et l'Émancipation |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé |
| WHO | World Health Organisation |
| OR | Objectif de Recherche (1 ou 2, puisqu'ils sont déclinés en deux parties) |
| SEHP | SExualité et Handicaps Pluriels |
| WAS | World Association for Sexual Health Association mondiale pour la santé sexuelle |

Introduction

Vocabulaire utilisé : questions de choix des mots et de définitions

Prostitution, commerce du corps ou de ses charmes, racolage, travail du sexe, offre de prestations sexuelles tarifées, assistance sexuelle, tapin ... Comment évoquer ce commerce aux mille visages et aux mille définitions ?

Cela implique forcément de choisir ses mots et le sens qu'on leur donne, d'autant plus lorsque l'on tente de rédiger un travail académique sur un sujet extrêmement controversé. Comme le souligne Jacqueline Comte dans son ouvrage *Prostitution et travail du sexe : État de la recherche* (2014) le travail du sexe est au centre de polémiques sociales, morales et idéologiques. D'un côté les antis, les abolitionnistes pour qui la prostitution est aliénante. De l'autre côté les pros, celles et ceux qui demandent une décriminalisation et une déstigmatisation du travail du sexe, arguant que l'aliénation réside dans le regard de la société plus que dans l'exercice de cette activité. Dès lors, comment aborder ce sujet sans entrer dans le débat ? Nous le voyons, le choix des mots déjà est délicat et la neutralité difficile, voire impossible à atteindre.

Il faut dire que derrière ces mots, les réalités sont multiples. Il y a des femmes, il y a des hommes, certains passent de l'un à l'autre, certaines deviennent certains, tout est possible. Surtout, il y a celles qui revendiquent le choix de leur profession comme Camille Cabral ou Claudette Plumey (Delory-Momberger, 2008), ceux qui, comme Vicky, l'avatar de Roxane Nadeau, écumant les trottoirs à la suite d'abus ou dans le but de payer leur drogue (Boisclair, 2019), il y a les victimes de la traite, il y a celles qui ont des papiers, ceux qui n'en ont pas ou pas les bons, celles qui travaillent dans des cabarets, des bars à champagne, des salons (Sardi & Froidevaux, 2003). Ils sont multiples, elles sont nombreuses, iels sont de tous genres et de tous bords et il existe sans doute autant de façon d'exercer, autant de regards sur leur propre activité, qu'il y a de personne ayant un jour pratiqué.

Alors, comment évoquer ces réalités diverses ? Et plus concrètement, de quoi allons-nous parler dans ce travail ? Car il a fallu resserrer l'entonnoir, affiner notre sujet, faire un choix. Le nôtre nécessite une distinction claire entre travail du sexe, prostitution et assistance sexuelle. Voici donc le cadre que nous posons pour ce travail.

Travail du sexe

Nous utiliserons ce terme comme générique, englobant tous les métiers du sexe, aussi bien la prostitution que l'assistance sexuelle.

Prostitution

Nous utiliserons la définition que propose le Conseil fédéral dans son rapport *Prostitution et traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle* (2015), basée sur les trois caractéristiques suivantes :

1. *On dispose de son propre corps.* Il suffit que cela se produise de manière occasionnelle ou pour la première fois. La prostitution ne doit donc pas forcément être exercée de manière régulière ou comme activité principale. Le critère n'est par contre pas rempli dans le cadre de "numéros de téléphone érotique" ou de services pornographiques proposés par des opérateurs téléphoniques.

2. *Une prestation sexuelle est fournie, peu importe de quelle nature.* Tout acte hétérosexuel ou homosexuel par lequel le client ou la cliente obtient du plaisir par un contact corporel, satisfait au critère. Par conséquent, le strip-tease, table-dance ou autres animations purement visuelles ne sont pas considérés comme de la prostitution. L'achèvement de l'acte sexuel ou l'atteinte effective de la jouissance ne sont pas nécessaires. Le fait que l'acte sexuel soit accompli de manière active ou passive ne joue en outre aucun rôle.

3. *Il s'agit d'un échange.* Par son corps, la personne prostituée offre une prestation en échange de la rémunération promise par le client ou la cliente. Le paiement de la prestation ne doit pas obligatoirement se faire ou être promis sous forme d'argent. Il peut également s'agir de drogue, de logement, de nourriture, d'articles de marque, de vacances ou d'autres valeurs matérielles. Il peut aussi s'agir du "rachat d'une dette" contractée par la prostituée ou par un tiers. (Conseil Fédéral, 2015, p. 11).

Voici ce que nous entendons par prostitution : une prestation sexuelle échangée contre une rémunération et effectuée avec son propre corps.

Précisons encore que comme Joanna Pióro Ferrand (2008) dans son texte *Assistance sexuelle et prostitution : un binôme tabou ?*

« Nous envisageons la prostitution en tant que service sexuel tarifé, exercé dans le cadre d'une activité lucrative et pratiqué par des professionnels dotés des savoir-faire et des savoir-être que cela exige. De plus, quand nous parlons de personnes exerçant le travail de prostitué, il s'agit de personnes qui exercent leur activité librement et de manière autonome. » (p. 101)

Notons néanmoins que ce terme n'est pas idéal, puisque Jacqueline Comte, dans son ouvrage *Stigmatisation du travail du sexe et identité des travailleurs et travailleuses du sexe* rappelle que ce terme peut être considéré comme stigmatisant et qu'il vaudrait mieux parler de « travail du sexe », pour reprendre le terme choisi par les professionnels (2010). Malheureusement, pour mener à bien ce travail, il est nécessaire que nous opposions deux

sortes de travail du sexe : assistance sexuelle et... Nous avons beaucoup réfléchi, tourné le problème dans tous les sens et il nous a semblé finalement clair que malgré ses défauts, le terme de prostitution était le plus adapté puisque c'est lui que l'on retrouve dans nos textes de référence.

Nous nous sommes également questionnées sur le mot à employer pour évoquer les professionnels. Le choix est vaste : entre travailleuses du sexe et catins, prostitués, courtisanes ou péripatéticiennes, belles-de-nuit et gourgandines. Mais pour rester dans la logique choisie, nous parlerons de prostitués et plus souvent encore de prostituées, puisque la majorité des professionnels concernés sont des femmes : en 2015, elles sont 50 fois plus nombreuses que les hommes et 25 fois plus nombreuses que les personnes transgenres, selon le *Rapport Suisse sur la prostitution* (Conseil Fédéral, 2015).

Assistance sexuelle

Nous utiliserons la définition proposée par Lucie Nayak dans son texte *Promotion de la « santé sexuelle »*. *L'assistance sexuelle en Suisse* (2013), l'assistance sexuelle comme :

« Un service sexuel fourni par des hommes et des femmes spécifiquement formés à des personnes adultes désignées comme « handicapées », contre rémunération » (p. 462).

Nous nous appuyons également sur le cadre posé par Corps Solidaires, l'Association Suisse Romande Assistance Sexuelle et Handicaps. Corps Solidaires présente l'assistance sexuelle comme :

« Une des réponses possibles à la privation d'expériences sensuelles et/ou sexuelles dont souffrent de nombreuses personnes affectées par des troubles de la motricité ou de la communication qui limitent leurs échanges avec autrui. L'assistance sexuelle s'adresse à toute personne majeure en situation de handicap physique, psychique ou mental, sans limite d'âge supérieure. L'assistance sexuelle peut également s'adresser à des couples en situation de handicap. Concernant les personnes atteintes de déficiences mentales exprimant un désir de sensualité ou de sexualité, des mesures particulières seront élaborées pour leur protection et leur bien-être. » (Corps Solidaires, s.d.)

Les prestataires doivent être formés, le tarif est fixe et il est nécessaire de remplir certaines conditions pour pouvoir bénéficier des services proposés, la première étant d'être en situation de handicap, une preuve pouvant être exigée (Corps Solidaires, s.d.)

Parler d'assistance sexuelle implique donc de définir le handicap : de quoi parlerons-nous dans les pages qui suivent ?

Handicap

Nous avons choisi de garder la définition que propose l'Art.2 de la LHand (Loi sur l'égalité pour les handicapés) :

« Est considérée comme personne handicapée au sens de la présente loi toute personne dont la déficience corporelle, mentale ou psychique présumée durable l'empêche d'accomplir les actes de la vie quotidienne, d'entretenir des contacts sociaux, de se mouvoir, de suivre une formation ou une formation continue ou d'exercer une activité professionnelle, ou la gêne dans l'accomplissement de ces activités. »

Nous avons conscience que les handicaps peuvent être multiples, d'autant plus lorsque l'on parle de facultés à trouver un partenaire sexuel. Mais n'allons pas trop vite, qu'il reste de la matière pour l'analyse. Arrêtons-nous ici et considérons que les handicaps dont nous parlerons sont ceux qui donnent accès aux prestations des assistantes sexuelles.

Nous utiliserons les termes « personne en situation de handicap » pour évoquer les personnes concernées. En effet, comme le rappelle Zola Irving, le handicap est à présent reconnu comme le résultat de la confrontation entre une déficience prêtée à un individu et le contexte dans lequel il évolue (Crewe & Zola, 1983)

Et comme nous allons interroger en particulier la sexualité de ces personnes, il nous semble nécessaire de définir encore ce terme-là.

Sexualité

Nous avons choisi de nous appuyer sur la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) :

« La sexualité englobe le sexe, les identités et les rôles socialement associés aux genres, l'orientation sexuelle, l'érotisme, l'intimité et la procréation. Elle se vit et s'exprime à travers les pensées, les fantasmes, le désir, et les convictions, attitudes, valeurs, comportements, pratiques, rôles et relations. La sexualité est influencée par l'interaction de facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, culturels, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels. » (WHO, 2002)

Comme le souligne l'OMS, nous pouvons constater que la sexualité touche à la fois des aspects très personnels, comme le corps ou les représentations de soi et de son image intérieure, et des aspects plus collectifs, comme les relations, la culture, le social et le politique.

Voilà, le cadre est posé. Un cadre fait de mots et chacun pèse son poids. Nous espérons néanmoins que ce travail ne sera pas trop lourd...

Sujet traité : Encore une question de choix

Nous devons nous mettre d'accord, trouver LE sujet, celui qui nous occuperait pendant l'année à venir. Nous n'avons pas eu à débattre longtemps, le cadre est immédiatement posé : oui, tout en haut de l'entonnoir, où le rayon est le plus large et où tout est encore possible, il y a le travail du sexe.

Pourquoi ce choix ?

Lors de notre deuxième semestre, dans le cadre du module D6, nous avons reçu, un peu par hasard, la question de débat : « Faut-il interdire la prostitution en Suisse ? » Le sujet nous a passionnées, révoltées parfois, intriguées beaucoup. Nous ne réalisons jusqu'alors pas l'impact que les différentes politiques pouvaient avoir sur l'exercice de cette profession, ni à quel point son statut est sans cesse remis en question. Le 25 septembre 2020 encore, Marianne Streff-Feller, membre du Centre, déposait une motion visant à « interdire l'achat de services sexuels en Suisse selon l'exemple nordique » (Parlement suisse, s.d.).

Nous sommes interpellées, nous voulons creuser, comprendre. Notre première porte d'entrée est celle des préjugés, qui prennent une place énorme lorsque l'on parle de travail du sexe et qui alimentent sa perpétuelle remise en question (Gil, 2008)

Nous glissons dans l'entonnoir mais sans réussir à le resserrer, nous patageons. Comment parler de stéréotypes et de discrimination sans les renforcer ? Comment traiter ce sujet avec un œil de travailleuses sociales sans en faire un *problème* social ? Comment répondre aux attentes de l'école ? Nous trouvons un début de réponse dans le *Code de déontologie du travail social en Suisse* (AvenirSocial, 2010), où il est question d'autodétermination et de participation des bénéficiaires dans tout ce qui les concerne. Nous avons peur de « parler pour », nous comprenons que nous devons commencer par écouter. Écouter la parole des principales concernées, des principaux concernés. Nous espérons ainsi amener un regard nouveau, travailler notre posture d' « agentes de changement » que l'école, ainsi que C. Bachmann et J. Simonin (1981) nous invitent à devenir.

Que nous apporte cette écoute des travailleuses du sexe ? Tout d'abord, un rappel important : les regards que l'on pose sur un objet peuvent être multiples. Comme s'il était déposé sous une passoire et que l'on regardait à travers chacun des trous : on verrait toujours le même objet et pourtant, on ne verrait jamais tout à fait la même image (Doutrelugne & Cottencin, 2005). Au sein des travailleurs et travailleuses du sexe, les regards sont donc nombreux mais nous choisissons de nous attacher à une proposition parmi d'autres, de

regarder le travail du sexe par un nouveau trou de la passoire, un regard prometteur et plein de sens, un trou par lequel passera notre entonnoir : le travail du sexe comme une forme de travail social.

Notre réflexion nous amène à nous documenter sur l'assistance sexuelle, qui nous apparaît alors comme un point de rencontre entre travail social et travail du sexe. Rapidement, nos lectures nous apprennent combien la prostitution et l'assistance sexuelles sont à la fois proches (juridiquement, en Suisse, il n'y a pas de différence, comme le rappelle Catherine Agthe Diserens et Jean-Louis Korpès dans leur article *Lorsque l'assistance sexuelle interpelle les pratiques sociales* paru en 2014) et mises en opposition, particulièrement par les assistants sexuels (Nayak, 2013).

Cette opposition, son origine et surtout ses conséquences pour les clients en situation de handicap nous ont particulièrement interpellées et permis de resserrer une fois encore notre entonnoir. Nous nous fixons sur ce dernier prisme : celui de la sexualité des personnes en situation de handicap.

Problématique

Le 19 juin 2009, le journal *Le Temps* publie un article titré : *L'assistant sexuel donne de l'émotion*. Il s'agit du témoignage de Philippe, nom d'emprunt de l'un des premiers assistants sexuels formé en Suisse romande. L'article paraît alors qu'il vient tout juste d'être certifié. Les questionnements tournent autour des pratiques proposées et acceptées, du cadre qui les entoure, des motivations du nouveau professionnel, du lien avec les autres métiers du sexe. On y parle beaucoup de partage, de marginalité, d'utilité. On cherche à comprendre.

Parce que oui, cette profession naissante questionne, intrigue, interpelle : après tout, plusieurs tabous sont touchés. Sexe, argent, handicap.

Sexe et argent, le mélange est déjà délicat et la prostitution en fait les frais. Joanna Pióro Ferrand le souligne dans son texte *Assistance sexuelle et prostitution : Un binôme tabou ?* (2008) expliquant que le sexe tarifé bouscule les normes d'une sexualité confinée à l'espace du couple et au but de procréation. L'échange proposé par la prostitution est considéré comme infamant, l'argent en est le symbole. Mais l'assistance sexuelle ajoute un ingrédient : la fragilité des clients. Si cela semble alléger le regard social posé sur les prestataires (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008) le tabou reste conséquent. En effet, la sexualité des personnes en situation de handicap a longtemps été perçue comme problématique, puisque soit angélique, soit perverse (Giami, Humbert, & Laval, 1983). Proposer une assistance sexuelle, c'est toucher à tous ces tabous, oser les entremêler et forcément : questionner.

Aujourd'hui, cela fait plus de dix ans que Philippe est officiellement assistant sexuel, comme tous ceux de sa volée.

Plus de dix ans que chaque année en Suisse romande, de nouvelles assistantes, de nouveaux assistants, sont formés. Une formation donnée par l'association SExualité et Handicap Pluriel en 2009 puis par Corps Solidaires depuis 2010 (Association SExualité et Handicaps Pluriel, 2019).

Plus de dix ans que des soins spécifiques sont apportés aux personnes en situation de handicap, physique ou mental.

Plus de dix ans que ces pratiques sont encadrées par des limites claires, définissant les conditions qui doivent être remplies : un tarif imposé mais aussi la compatibilité des âges et de l'orientation sexuelle, un lieu de rendez-vous adéquat, la preuve que le ou la bénéficiaire est en situation de handicap (Corps Solidaires, s.d.)

Plus de dix ans que les prestataires respectent la charte des assistantes et assistants sexuels, une charte indiquant entre autres l'obligation de formation et la nécessité de ne pas faire de cette activité une activité lucrative (Solidaires, 2018). Plus de dix ans que les assistants sexuels se doivent donc d'exercer une autre activité professionnelle (Nayak, 2013).

Plus de dix ans de questionnements et de réflexions. Pourquoi dix ans, pourquoi déjà dix ans, pourquoi seulement dix ans ?

La réponse se trouve dans le concept de santé sexuelle, un concept apparu en 1974, lorsque l'OMS commence à dissocier l'activité sexuelle reproductive d'une activité sexuelle non reproductive, basée sur le bien-être et l'épanouissement personnel. La sexualité devient alors une question de santé puis, en 1999, un ensemble de droits, les « Droits sexuels », basés sur les droits de l'homme (Giami, 2007).

La reconnaissance de ces droits va rapidement de pair avec la revendication d'une sexualité « pour tous ». Et cela sous-entend surtout : aussi pour celles et ceux pour qui cet accès est rendu plus complexe par un handicap physique ou psychique. Comme l'écrit Dominique Chatton dans son article *Assistance sexuelle, assistance au développement sexuel* (2008) : « la sexualité ne doit pas s'arrêter au handicap » (p. 64). Il précise également qu'il est essentiel de s'occuper de la sexualité de celles et ceux en situation de dépendance et donc d'incapacité à vivre leur sexualité de façon autonome.

Essentiel, vraiment ? L'auteur Rémi Gendarme, lui-même directement concerné par le handicap moteur et investi dans les questions sociales relatives à la sexualité et au handicap, répond avec verve à ce genre d'arguments dans son texte *Je n'accepterai aucune assistante sexuelle si lui faire l'amour ne la fait pas elle-même trembler de plaisir* (2014). Il voudrait qu'on cesse de parler à sa place, à leur place à tous. Il avance que loin d'être un outil de compensation du handicap, l'assistance sexuelle serait une discrimination de plus, l'affirmation qu'un corps différent ne saurait être l'objet de désir. Il se sent rabaissé, dénié et poussé dans une normalisation à outrance puisqu'on ne lui offrirait, avec l'assistance sexuelle, qu'une sexualité aseptisée, interdisant tous désirs qui ne seraient pas considérés comme légitimes. Il évoque les désirs homophiles, celui de changer de partenaire tous les soirs, il parle d'essais, d'écart, d'excès.

Dans son article *Nous ne sommes pas des indésirables*, le Collectif Lutte et Handicap pour l'Égalité et l'Émancipation (CLHEE) souligne également combien il serait « douteux » de parler d'« une sexualité des personnes handicapées », rappelant ainsi que tous, valides comme handicapés, nous avons des attentes sexuelles diverses et variées. Une diversité qui

n'est pas représentée dans les services qu'offre l'assistance sexuelle (Chamorro, Fuchs, Marques, & Rojas, 2016).

Mais d'autres voix s'élèvent. Dans leur article *Le mot et le geste* (2017), Johann Chaulet et Sébastien Roux recensent quatre positionnements différents en France (où le recours à la prostitution est condamnable). Tous sont défendus par des personnes concernées et il n'y a pas de consensus.

La première prise de position est celle de plusieurs associations liées au handicap, en particulier le collectif Ch(s)ose. Ce dernier préconise une exception dans la loi sur la prostitution et milite pour la reconnaissance d'un droit à la sexualité des personnes en situation de handicap.

La seconde prise de position, incarnée par Marcel Nuss, est également en faveur de l'assistance sexuelle mais elle se distingue de la première en visant la reconnaissance du travail du sexe dans son ensemble. Dès lors, l'assistance sexuelle est un moyen politique plus qu'une fin en soi.

La troisième prise de position considère l'assistance sexuelle comme un soin et s'inscrit donc dans un retour au modèle médical. Ses partisans défendent la rémunération du pourvoyeur de soin.

Finalement, certains collectifs comme *Femmes pour le Dire*, *Femmes pour agir* prônent l'abolitionnisme et considèrent l'assistance sexuelle comme une forme de prostitution et donc, dans leur conception, d'exploitation sexuelle. On le constate, le débat se déplace et « pour ou contre l'assistance sexuelle » se rapproche souvent de « pour ou contre la prostitution ». (Chaulet & Roux, 2017)

Ce débat complique les liens entre les différentes branches du travail du sexe et la limite est clairement posée : les assistantes sexuelles ne se considèrent pas comme des prostituées, Philippe le défend clairement (Le Temps, 2009), les interviews de Lucie Nayak le confirment (Nayak, 2013). Ce constat ne vaut pas que pour les professionnels : pour les tiers également, familles ou professionnels des soins et du social encadrant les personnes en situation de handicap, il semble essentiel de marquer cette distinction avant d'oser faire appel aux services d'une assistante sexuelle. Sauter le pas reste difficile, mais bien moins que celui de faire venir une prostituée (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008).

Cette distinction et ces conséquences nous interpellent, d'autant plus que nous l'avons vu, les désirs des personnes en situation de handicap sont multiples. Alors que leur offre cette nouvelle profession ? Quels impacts sa création a-t-elle sur ses clients potentiels ?

Qu'est-ce qui se joue dans cette distinction entre assistance sexuelle et prostitution ? À quoi tient-elle exactement, cette distinction ?

Question de recherche

Ce sont ces questionnements qui nous travaillent et nous interpellent, ces questionnements qui nous ont conduites à cette question de recherche : « Quels sont les enjeux d'une distinction entre assistance sexuelle et prostitution pour les sexualités des personnes en situation de handicap ? »

Encore une fois, il serait « douteux », comme le rappelle la CLHEE (Chamorro, Fuchs, Marques, & Rojas, 2016) de réduire les sexualités des personnes en situation de handicap à une seule sexualité, c'est pourquoi nous avons ainsi formulé notre question de recherche.

Finalité de la revue de littérature

Répondre à une question de recherche, c'est récolter des fils pour les tresser en une corde qui, si tout va bien, devrait être aussi solide que celle d'Ariane et nous permettre de ne pas nous perdre dans les méandres de notre question, une question qui ne cesse de se scinder en questionnements plus précis, de se multiplier. Notre labyrinthe est fait de points d'interrogation et nous tenons à en sortir sans croiser le Minotaure. Chaque fil est composé d'informations, des informations que dans le cadre de ce travail, nous piochons dans des textes. Des fils donc, faits d'articles, de recherches, des mots de chercheuses et chercheurs. Ces fils sont nombreux mais pour l'analyse, nous avons pour consigne de nous arrêter sur cinq textes que nous devons sélectionner pour rendre notre corde la plus précise et serrée possible, la plus solide, afin de nous assurer de retrouver la sortie. Pour effectuer un tri optimal, nous avons découpé notre question de recherche en deux objectifs de recherche (OR), et décliné chacun en sous-objectifs, que les textes choisis nous devraient nous permettre d'atteindre. Nous allons vous présenter ces objectifs puis, dans un deuxième temps, les textes que nous avons choisi de tresser.

Le premier objectif cible la spécificité des sexualités des personnes en situation de handicap. Nous cherchons à comprendre les impacts de la distinction entre prostitution et assistance sexuelle pour ces sexualités, il nous faut donc comprendre ce qui les définit, quels questionnements et enjeux les entourent, pourquoi et comment une profession entièrement dévolue à ces sexualités a pu voir le jour. Plus schématiquement, voici comment nous avons décortiqué ce premier objectif de recherche (OR1).

OR1 : Comprendre la spécificité des sexualités des personnes en situation de handicap

Sous-objectif 1.1 : Comprendre l'historique des droits sexuels, avec un focus sur les droits sexuels des personnes en situation de handicap

Sous-objectif 1.2 : Comprendre les enjeux de la sexualité pour les personnes en situation de handicap

Sous-objectif 1.3 : Analyser a posteriori la mise en place d'un service sexuel spécialisé pour les personnes en situation de handicap

Le second objectif est tourné vers le travail du sexe, et la distinction entre prostitution et assistance sexuelle. Il nous faudra donc comparer ces deux pratiques professionnelles. Et comme notre sujet se concentre sur les personnes en situation de handicap, nous aurons besoin de comprendre les enjeux de ces professions pour les clients concernés par le handicap. À nouveau, voici notre découpage de façon plus schématique :

OR 2 : Comprendre la distinction entre prostitution et assistance sexuelle ainsi que ses enjeux

Sous-objectif 2.1 : Comparer assistance sexuelle et prostitution

Sous-objectif 2.2 : Comprendre les enjeux de chaque profession pour les clientes et clients en situation de handicap

Dispositif méthodologique de la revue

Nous avons présenté les couleurs que nous voulons pour chaque fil, voici à présent les fiches de lectures des textes que nous avons trouvés pour répondre à chaque objectif.

Textes sélectionnés

Texte répondant au sous-objectif 1.1

| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'ARTICLE | |
|--|--|
| Chatton, D. (2008). Assistance sexuelle, assistance au développement sexuel. <i>Reliance</i> , 29(3), pp. 62-65. | |
| CRÉDIBILITÉ DE LA SOURCE | |
| Analyse générale | <p>Ce texte est paru dans la revue « Reliance », revue qui a été créée en 2000 par le collectif « Recherche Situations de handicap, éducation, sociétés » de l'université Lumière Lyon 2. Cette revue a été fondée dans le but principal de désinsulariser le handicap de manière à parvenir à une compréhension réciproque et à une esthétique de la relation qui ne soit pas basée sur la compassion ou la charité. Elle est soutenue et publiée par les éditions ères (Entrevues, 2004).</p> <p>L'article se trouve sur le site Cairn.info. Ce site est né grâce à quatre maisons d'édition vouées à la diffusion et à la publication de revues de sciences humaines et sociales. Son financement est assuré par deux investisseurs : Gesval, société responsable de la gestion des participations de l'Université de Liège et Le Centre national du Livre en France. Ce site existe au moins depuis 2006 (date de l'association entre la Bibliothèque nationale de France et les maisons d'édition) (Cairn.info, s.d.).</p> <p>L'auteur de l'article est Dominique Chatton, psychiatre et psychothérapeute mais également sexologue. Il est chargé d'enseignement aux formations continues en sexologie clinique de l'Université catholique de Louvain (UCL) et de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et codirecteur de modules au Certificat en sexologie clinique de l'Université de Genève ainsi que formateur et superviseur en Sexocorporel (Chatton, informations, s.d.).</p> |
| Design de la recherche | <p>Cet article est basé sur une recherche qualitative sous forme de revue de la littérature. Les données récoltées proviennent d'autres documents basés sur le même type de recherches mais aussi sur les connaissances acquises par le sexologue et par les observations qu'il a pu effectuer sur les comportements et le fonctionnement des personnes.</p> <p>Les enquêtes sont basées principalement sur les personnes en situation de handicap. Néanmoins, il parle également d'une manière plus large des humains et des animaux afin de faire un comparatif de l'apprentissage des connaissances et du développement de chacun. Ses enquêtes traitent principalement de la sexualité.</p> |
| RÉSUMÉ DE L'ARTICLE | |
| <p>L'auteur découpe son article en trois parties distinctes. Tout d'abord, on peut lire une partie introductive purement théorique sur les droits et la santé sexuelle ainsi que sur les différentes étapes du développement des humains et des animaux. Ensuite, il met l'accent sur l'explication de la sexualité spécifique des personnes en situation de handicap, en introduisant le concept de négligence et de diabolisation de la sexualité mais surtout de la sexualité des personnes en situation de handicap par les professionnels et les proches. Enfin, il interroge la place que pourrait avoir un nouveau métier, l'assistance sexuelle, dans la société tout en le défendant. Cependant, il effectue également une sensibilisation en exposant les rôles que devrait avoir cette profession afin qu'elle puisse au mieux accompagner les personnes en situation de handicap et garder en tête leurs envies et besoins afin de ne pas tomber dans un système de fidélisation du client et donc d'un système purement commercial.</p> | |
| THÈMES TRAITÉS | <ul style="list-style-type: none"> ○ Sexualité et santé sexuelle ○ Handicap et sexualité ○ Axe du métier d'assistant-e sexuel-le |

| | |
|---|--|
| POSITIONNEMENT PRINCIPAL DE L'AUTEUR | L'auteur défend le fait qu'il est nécessaire de créer une profession qui permet aux personnes en situation de handicap de vivre une sexualité équivalente à celle d'une personne valide. |
|---|--|

Texte répondant au sous-objectif 1.2

| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'ARTICLE | |
|--|---|
| Dupras, A. (2015). Les droits sexuels des personnes en situation de handicap : entre uniformité et diversité. <i>Sexologies</i> , 24(3), pp. 128-133. | |
| CRÉDIBILITÉ DE LA SOURCE | |
| Analyse générale | L'article est paru dans la revue « <i>Sexologies</i> » qui est une revue scientifique européenne. Elle a été créée en 1992 et est publiée par Elsevier en France. Ses articles traitent principalement de la sexualité humaine, de ses dysfonctionnements et de leur prise en charge. Elle est publiée quatre fois par année. Son site officiel est en anglais, on y retrouve des articles écrits soit en français, soit en anglais. Ces articles sont des articles interdisciplinaires (Wikipédia, s.d.). L'auteur de cet article est André Dupras. Il est professeur associé en unité de sexologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM Université du Québec à Montréal, s.d.). |
| Design de la recherche | Cet article est une recherche qualitative sous forme de revue de la littérature. Il regroupe des données récoltées dans différents ouvrages et articles traitant des droits et de la sexualité des personnes en situation de handicap. De plus, l'auteur utilise certains récits et témoignages afin d'étoffer son analyse. La population principale étudiée par l'enquête est les personnes en situation de handicap. Il y a également une partie qui traite plus spécifiquement de l'assistance sexuelle pour répondre au droit à la ressemblance pour les personnes en situation de handicap. |
| RÉSUMÉ DE L'ARTICLE | |
| Cet article examine les fondements des revendications d'une partie des mouvements associatifs pour obtenir le respect des droits sexuels des personnes en situation de handicap. L'auteur interroge les fondements idéologiques de ces revendications et montre que faute d'avoir articulé une politique des droits sexuels qui remette en cause le droit à la ressemblance, fondement de l'inclusion sociale, les revendications se sont engagées sur une voie normalisante. Cette stratégie uniformisante refuse de penser son potentiel discriminatoire avéré et invisibilise d'autres formes de sociabilités et d'intimités nées des expériences spécifiques des personnes en situation de handicap. Elle constitue une restriction considérable de l'agenda des luttes qui gagneraient sans doute à prendre en compte les droits sexuels de manière à interroger les solutions proposées et à permettre la prolifération d'identités et de formes de vie sexuelle alternatives. | |
| THÈMES TRAITÉS | <ul style="list-style-type: none"> ○ Personnes en situation de handicap ○ Droits et autonomie ○ Sexualité |
| POSITIONNEMENT PRINCIPAL DE L'AUTEUR | L'auteur défend et analyse les droits des personnes en situation de handicap tout en mettant en lumière les enjeux qui en découlent. Il conclut sur la nécessité d'un dialogue entre positions antagonistes. |

Texte répondant au sous-objectif 1.3

| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'ARTICLE | |
|---|---|
| Nayak, L. (2013). Une logique de promotion de la « santé sexuelle ». L'assistance sexuelle en Suisse. <i>Ethnologie Française</i> , 43(3), pp. 441-468. | |
| CRÉDIBILITÉ DE LA SOURCE | |
| Analyse générale | <p>L'article est paru dans la revue « <i>Ethnologie française</i> », fondée en 1971 par Jean Cuisenier. Il s'agit d'une des principales revues d'anthropologie générale de langue française. La revue est publiée trois fois par an par les « Presses Universitaires de France ». Elle traite principalement de sujets d'histoire, de sociologie, de sciences politiques, de géographie et de sciences littéraires (<i>Ethnologie Française</i>, s.d.).</p> <p>L'article se trouve sur le site Cairn.info. CF texte 1.</p> <p>L'auteur de cet article est Lucie Nayak. À la suite de sa thèse de doctorat consacrée au traitement social de la sexualité des personnes désignées comme « handicapées mentales », cette sociologue est également devenue chercheuse contractuelle à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (CNSA, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, s.d.).</p> |
| Design de la recherche | <p>La recherche effectuée dans cet article est qualitative. L'auteure utilise des données récoltées à la suite d'entretiens avec différents types de personnes (Personnes en situation de handicap, assistants sexuels, professionnels du travail social).</p> <p>La population mise principalement au centre de l'enquête est celle des personnes en situation de handicap.</p> <p>Le contexte s'inscrit dans deux pays, la France et la Suisse. Pour la Suisse, une distinction est faite entre sa partie alémanique et sa partie francophone.</p> |
| RÉSUMÉ DE L'ARTICLE | |
| <p>Lucie Nayak décrit la pratique de l'assistance sexuelle tout d'abord de façon formelle, en citant les réglementations tarifaires, temporelles du métier ainsi que ses pratiques. Puis elle expose le côté plus informel, implicite du métier, qui prend en compte les sentiments des personnes concernées ainsi que les enjeux sociaux qui en découlent. Elle utilise de nombreux témoignages afin d'illustrer des propos plus théoriques et d'y mettre un aspect plus humain. Ces témoignages décrivent les conditions dans lesquelles sont réalisées les pratiques de l'assistance sexuelle, mais aussi comment les travailleurs se sentent et les raisons qui ont pu les pousser à se former à cette pratique. Enfin, cet article dépeint très clairement les constructions sociales qui sont ancrées dans la société en lien avec la sexualité des personnes en situation de handicap, ce qui permet une mise en lumière de ces mêmes constructions afin de les questionner.</p> | |
| THÈMES TRAITÉS | <ul style="list-style-type: none"> ○ Assistance sexuelle ○ Normes sexuelles ○ Santé sexuelle ○ Handicap |
| POSITIONNEMENT PRINCIPAL DE L'AUTEURE | <p>L'auteure n'émet pas de positionnement, elle donne la possibilité aux personnes touchées par la thématique de s'exprimer et de donner leurs ressentis et points de vue. Elle dépeint le métier d'assistant sexuel et questionne son rôle dans la sexualité des personnes en situation de handicap. Elle émet l'hypothèse que malgré eux, les assistants sexuels sont des agents de conservation de l'ordre établi qui protège le corps social de la sexualité des personnes en situation de handicap.</p> |

Texte répondant au sous-objectif 2.1

| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'ARTICLE | |
|---|---|
| Agthe Diserens, C., & Korpès, J.-L. (2014). Lorsque l'assistance sexuelle interpelle les pratiques sociales. <i>Le Sociographe</i> , 47(3), pp. 71-81 | |
| CRÉDIBILITÉ DE LA SOURCE | |
| Analyse générale | <p>L'article est paru dans la revue « <i>Le Sociographe</i> ». Cette revue est une association à but non lucratif qui associe différentes écoles de formation en travail social avec un partenariat d'associations gestionnaires. Elle est diffusée en librairie quatre fois par année par les éditions « Champ social ». Son premier ouvrage est paru en 1999 (Le Sociographe, s.d.).</p> <p>L'article se trouve sur le site Cairn.info. CF texte 1.</p> <p>Les auteurs sont Agthe Diserens Catherine et Korpès Jean-Louis. Catherine Agthe Diserens est sexo-pédagogue spécialisée et formatrice pour adultes mais aussi présidente de l'association SEHP (SExualité et Handicaps Pluriels, Suisse) (Agthe Diserens & Korpès, 2014).</p> <p>Jean-Louis Korpès était professeur à la haute école fribourgeoise de travail social (HETS-FR) jusqu'à fin 2016, date de son départ à la retraite.</p> |
| Design de la recherche | <p>Cet article est basé sur une recherche qualitative sous forme de revue de la littérature. Il traite de nombreuses données, dont des témoignages issus d'articles précédemment publiés, des extraits de livre traitant de sujets similaires ou d'autres articles amenant des compléments d'information.</p> <p>Les terrains d'enquêtes ainsi que la population d'enquête sont principalement la sexualité des personnes en situation de handicap mais aussi l'apparition de l'assistance sexuelle. Néanmoins, les auteurs introduisent également la notion de prostitution en comparant ce métier à l'assistance sexuelle.</p> <p>La recherche effectue une description de l'évolution historique de la sexualité en général mais aussi plus spécifiquement sur la sexualité des personnes en situation de handicap sur une longue période allant des années 1930 jusqu'au moment de la rédaction de l'article, c'est-à-dire en 2014.</p> |
| RÉSUMÉ DE L'ARTICLE | |
| <p>Les auteurs effectuent tout d'abord un exposé historique des droits sexuels et des avancées médicales et sociales sur ce sujet. Ils utilisent de nombreux ouvrages de différentes dates de parution afin de faire le portrait le plus fidèle des conditions dans lesquelles évoluaient les personnes et quels en étaient les impacts sur leur sexualité. Ensuite, les auteurs font une brève description de l'assistance sexuelle et de son apparition dans le contexte suisse, mais aussi dans d'autres pays. Enfin, ils effectuent une comparaison détaillée de la prostitution et de l'assistance sexuelle. Ils mettent en lumière les tensions qu'il peut y avoir entre ces deux professions, mais aussi les éléments qui les rapprochent. Ces éléments sont très intéressants, car ils permettent de prendre conscience des enjeux de ses deux professions pour les personnes en situation de handicap.</p> | |
| THÈMES TRAITÉS | <ul style="list-style-type: none"> ○ Évolution de la sexualité chez les « valides » ○ Sexualité des personnes en situation de handicap ○ Comparaison assistance sexuelle et prostitution |
| POSITIONNEMENT PRINCIPAL DES AUTEURS | <p>Les auteurs ont un point de vue très clair sur le fait qu'il faut que l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur sexualité mais aussi dans leur intimité soit renforcé et qu'il y ait une ouverture des possibles tant dans la mentalité des familles de ces personnes que dans la mentalité des professionnels qui les accompagnent au quotidien.</p> |

Texte répondant au sous-objectif 2.2

| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'ARTICLE | |
|---|---|
| Pióro Ferrand, J., & Jeanne, Y. (2008). Assistance sexuelle et prostitution : Un binôme tabou ? <i>Reliance</i> , 29(3), pp. 101-106. | |
| CRÉDIBILITÉ DE LA SOURCE | |
| Analyse générale | <p>Ce texte est paru dans la revue « Reliance », revue créée en 2000 par le collectif « Recherche Situations de handicap, éducation, sociétés » de l'université Lumière Lyon 2. Cette revue a été fondée dans le but principal de désinsulariser le handicap de manière à parvenir à une compréhension réciproque et à une esthétique de la relation qui ne soit pas basée sur la compassion ou la charité. Elle est soutenue et publiée par les éditions ères.</p> <p>L'article se trouve sur le site Cairn.info. CF texte 1.</p> <p>Cet article a été écrit par deux auteurs, Joanna Pióro Ferrand et Yves Jeanne. Joanna Pióro Ferrand est psychothérapeute à Genève et responsable de la consultation psychosociale pour l'association « Aspasia » (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008).</p> <p>Yves Jeanne est, lui, maître de conférences en Science de l'Éducation à l'Université Lumière de Lyon 2. Il a, pendant de nombreuses années, été acteur de terrain dans le champ du travail social. Il a également été rédacteur en chef de la revue « Reliance ». Il est maintenant codirecteur de cette revue aux éditions ères (Babelio, s.d.).</p> |
| Design de la recherche | <p>La recherche de cet article est qualitative. Les données sont le fruit d'un exposé des observations et des comparaisons des réalités des différents travailleurs et travailleuses du sexe.</p> <p>Il y a deux populations principalement soumises à l'enquête. Ce sont les prostituées et les assistants sexuels. Il s'agit également d'enquêtes réalisées sur les pratiques concrètes de ces deux métiers.</p> |
| RÉSUMÉ DE L'ARTICLE | |
| <p>Les auteurs effectuent une comparaison de la prostitution et de l'assistance sexuelle à travers les critères d'analyse suivant : les fondements du métier, la question de l'argent, les regards extérieurs sur la profession et la formation. Les auteurs ne cherchent pas à savoir « qu'est-ce qui est le mieux ? » mais effectuent cette comparaison afin d'extraire les similitudes, mais aussi pour mettre le doigt sur les problématiques de l'une et l'autre des deux professions, surtout en lien avec le regard porté par l'extérieur sur elles.</p> | |
| THÈMES TRAITÉS | <ul style="list-style-type: none"> ○ Prostitution ○ Assistance sexuelle |
| POSITIONNEMENT PRINCIPAL DES AUTEURS | <p>Les auteurs défendent l'idée d'une essence reliant la prostitution et l'assistance sexuelle et cela même si, après analyse des points cités plus haut, un bon nombre de critères les éloignent.</p> |

Méthode de travail

Choix des textes

Nous avons expliqué comment nous comptons tresser chacun de ces textes, mais comment les avons-nous sélectionnés ? Autrement dit, comment avons-nous travaillé ? Pour mieux vous l'exposer, il nous paraît essentiel de vous présenter notre méthode depuis le début. Le tout début.

Qui dit Travail de Bachelor dit lectures. Beaucoup de lecture. Nous avons tenu un tableau de ces dernières dès le début, tableau que vous retrouverez dans les annexes. Dans ce tableau, nous avons noté le thème abordé, la méthodologie utilisée par l'auteur, les idées principales qui se dégagent du texte et des repères pour notre réflexion autrement dit, des pistes d'utilisation du texte dans notre travail à venir. Ces pistes sont autant des résultats qui nous ont interpellés que des références bibliographiques ou des réflexions qui font écho à notre recherche. Certains passages sont surlignés en jaune, pour mieux nous repérer. Vous le verrez, les textes sont numérotés : dans un premier temps, nous n'avons fait qu'un tableau, notant les textes à la suite. Nous avons déterminé un code couleur selon l'utilisation que nous pensions faire des textes. Mais au fur et à mesure que notre problématique s'affinait, le découpage en objectifs de recherches ne correspondait plus. Une fois la revue de la littérature enfin solide, nous avons créé de nouveaux tableaux en fonction des sujets qui nous intéressaient (ou ne nous intéressaient plus vraiment, mais nous trouvions important de garder une trace du travail effectué, sans compter que certains bouts de ficelles peuvent toujours servir lorsqu'il s'agit de tresser une corde multicolore). Nous avons gardé les numéros de base, afin de nous retrouver plus facilement dans notre bibliothèque de textes. Nous trouvons également intéressant de vous donner accès à l'ordre dans lequel nous les avons lus : cela témoigne du parcours effectué dans l'entonnoir, la façon dont nous avons resserré notre réflexion.

Nous nous sommes retrouvées avec une quarantaine de textes, il a fallu en choisir cinq. Certains n'étaient plus en phase avec notre question de recherche, des ficelles effilochées que nous avons facilement écartées. Mais la masse restait conséquente. Heureusement, certains textes se sont immédiatement détachés du lot, par leur solidité et leur proximité avec le sujet que nous voulions traiter. C'est le cas par exemple du texte *lorsque l'assistance sexuelle interpelle les pratiques sociales* (Agthe Diserens & Korpès, 2014). Ce texte nous a permis d'avancer dans nos réflexions et semblait répondre à une part de nos questionnements, sans prendre de parti. En effet, les auteurs questionnent les statuts de l'assistance sexuelle et de la prostitution, les comparent ensuite et mettent en exergue le champ de tension qui existe entre ces deux professions, soulignant ce qui les rapproche et ce

qui les éloigne. Ils osent réfléchir ce qui rendrait l'une préférable à l'autre et vice-versa. Cela permet de mieux comprendre ce qui se joue dans un cas comme dans l'autre, pour la personne en situation de handicap.

Un autre texte qui nous a semblé essentiel était celui de Lucie Nayak : *Une logique de promotion de la « santé sexuelle »*. *L'assistance sexuelle en Suisse*. Tout d'abord, c'est un texte énormément cité par d'autres articles sur le sujet. Ensuite, la lecture de ce texte a été déterminante dans la construction de notre problématique. Il nous a bousculées dans notre vision de l'assistance sexuelle, nous a permis de comprendre de quoi il s'agissait. De plus, l'auteure étudie et questionne la profession d'assistant sexuel, d'assistante sexuelle, en 2013, cinq ans après le lancement de la formation en Suisse romande. Cette recherche qualitative est basée sur des entretiens menés « en France et en Suisse auprès de personnes considérées comme « handicapées mentales », de leurs parents et d'éducateurs spécialisés, et, en Suisse uniquement avec des assistants sexuels » (Nayak, 2013, p. 461). Ce texte analyse les mécanismes qui ont mené à l'assistance sexuelle, entre transgressions (sexe tarifé ; dissociation amour/sexe ; relation entre personnes en situation de handicap et valides) et conformisme (volonté de se distinguer de la prostitution par la formation, les motivations et les prestations offertes ; idéal du couple).

Cet article se concentre donc sur la Suisse. Ce n'est pas le seul, et nous avons cette chance que l'assistance sexuelle soit souvent étudiée sous son prisme helvétique, même par des chercheuses et chercheurs étrangers. Elle est d'ordinaire citée en exemple ou en comparaison. C'est aussi pour cela que nous avons deux articles tirés du n°29 de la revue *Reliance*, numéro dont le dossier s'intitule *Au risque du désir*. Parue en 2008, cette revue donne une place importante à la formation d'assistante sexuelle qui vient d'être lancée en Suisse.

Nous avons déjà deux textes qui nous semblaient très pertinents, un réservoir de lectures dont plusieurs auraient fait l'affaire... ce sont nos objectifs de recherches qui nous ont permis d'affiner nos choix, en fonction de ce que nous avons déjà et de ce qui semblait nous manquer.

Nous avons particulièrement hésité pour le texte concernant la sexualité des personnes en situation de handicap. Dans un premier temps, nous voulions prendre un autre article d'André Dupras, *Handicap et sexualité : quelles solutions à la misère sexuelle ?* paru en 2012. Mais là encore, il se focalisait sur les différentes solutions apportées plus que sur la sexualité des personnes en situation de handicap. Pour traiter ce sujet, nous avons également pensé au texte de Rémi Gendarme, lui-même concerné, mais comme il s'agit d'un plaidoyer personnel et pas d'un texte scientifique, nous avons été obligées de l'écarter de notre analyse.

Nous nous sommes finalement décidées pour *Les droits sexuels des personnes en situation de handicap : entre uniformité et diversité* (Dupras, 2015), un article qui nous permettait un nouvel éclairage sur la question, un dialogue intéressant avec les autres textes. En effet, l'auteur questionne les fondements des revendications de certains mouvements associatifs cherchant à obtenir le respect des droits sexuels des personnes en situation de handicap. Questionner ces fondements lui permet de mettre en lumière les enjeux liés à la normalisation, d'opposer droit à la ressemblance et droit à la diversité. Il met en avant ce paradoxe et son potentiel discriminatoire. Il ose finalement proposer une réponse : le dialogue entre des positions antagonistes. En questionnant le fond plus que la forme, ce texte nous semble très pertinent pour répondre à nos autres lectures, pour apporter une dimension supplémentaire, approfondir nos questionnements. En concluant sur la nécessité du dialogue entre positions antagonistes, il rejoint ce que nous tentons de réaliser dans ce travail. Lui aussi propose de tresser des cordes pour permettre aux différents points de vue de se rejoindre.

Extraction

Ce qui nous conduit à la façon dont nous avons opéré pour l'analyse. Dans un premier temps, nous pensions éviter d'effectuer des grilles d'extraction, choisissant de nous concentrer sur un surlignage bigarré à même les textes. Mais dès que le travail est devenu concret, le rôle des grilles d'extraction nous a semblé essentiel et le gain de temps que nous espérions en évinçant cette étape nous est apparu comme illusoire. Nous avons néanmoins gardé l'idée des couleurs et en avons choisi six, qui nous ont permis de classer les passages des textes selon différents axes d'analyse découlant de nos objectifs de recherches. Rose pour la sexualité « en général », turquoise pour le handicap (nous avons fait avec les stabilos à disposition), vert pour la sexualité des personnes en situation de handicap, orange pour l'assistance sexuelle, jaune pour la prostitution et bleu pour la comparaison entre ces deux branches du travail du sexe. Si nous avons été conditionnées par le choix de stylos que nous avions sous la main, nous avons également respecté les couleurs assignées aux différents tableaux de classement des textes.

Nous avons fait une grille par texte, et même si ces grilles sont presque pareilles, certains sous-titres apparaissent dans l'une mais pas dans l'autre. Cela découle des points importants que nous pouvions dégager des textes. Le procédé par couleurs nous permet d'effilocheur chacun des textes, afin de les filer puis de les tresser entre eux pour enfin tenter d'en faire une corde solide, faite de regards croisés, ceux des auteurs, selon nos axes d'analyse. Une corde bigarrée qui a le mérite de se voir dans les dédales d'un labyrinthe plutôt sombre.

Analyse

Une fois les grilles d'extraction effectuées, nous avons pu travailler par thème, afin de filer nos morceaux épars et effilochés pour les tresser entre eux. C'est le moment d'effectuer un plan d'analyse, un squelette pour ordonner nos couleurs, choisir l'ordre pour les filer et transformer nos grilles d'extractions en cartes pour mieux comprendre la structure du labyrinthe. Nous commencerons par étudier les sexualités des personnes en situation de handicap, leurs évolutions et les droits qui en découlent. Ensuite, nous questionnerons les différences entre assistance sexuelle et prostitution, les étudiant l'une après l'autre, avant de les comparer selon nos différents axes d'analyse. Finalement, dans une partie que nous avons nommée « résultats », nous présentons les enjeux de la distinction entre ces professions pour les sexualités des personnes en situation de handicap.

Il est nécessaire de noter que le début de l'analyse commence par un seul texte. En effet, nous avons surtout un texte qui permettait de revenir sur l'évolution historique des sexualités des personnes en situation de handicap. Pour la suite, les textes sont bien plus effilochés, croisés, tressés entre eux.

Analyse

Évolution des sexualités des personnes en situation de handicap

Notre question de recherche se découpe en plusieurs sujets. Aussi, pour comprendre les enjeux de la distinction entre assistance sexuelle et prostitution pour les sexualités des personnes en situation de handicap, il semble essentiel d'étudier en premier lieu ces sexualités et leurs évolutions, pour mieux appréhender ensuite l'apparition des assistantes sexuelles et ses distinctions avec la prostitution. Évolution il y a eu, car comme le démontre Catherine Agthe Diserens et Jean-Louis Korpès (2014) les changements opérés dans les sexualités des personnes valides auront des répercussions pour les personnes en situation de handicap, en particulier les progrès technologiques (comme l'apparition de la pilule ou du viagra) et les progrès sociaux (la mise en place de programmes de prévention liés au SIDA). L'essor de la sexologie lève de nombreux tabous, comme celui du vibromasseur, de la sensualité, du paraorgasme. Ces évolutions dans le domaine de la sexualité s'effectuent en parallèle de plusieurs révolutions dans le domaine du handicap. Tout d'abord, les connaissances des différents handicaps sont de plus en plus pointues et permettent une approche plus fine ainsi qu'un éclairage plus vif sur le sujet (Agthe Diserens & Korpès, 2014).

Ces nouvelles compréhensions des handicaps, couplées à l'évolution de l'appréhension de la sexualité, inspirent de plus en plus de congrès sur le sujet ce qui favorise l'émergence d'une culture de la sexualité « pour tous ». Des groupes d'études se forment, la notion de plaisir se développe et prend de l'importance. Des formations sont mises sur pieds, tant pour les personnes concernées que pour leurs proches ou les professionnels qui les accompagnent (Agthe Diserens & Korpès, 2014). Bref, les choses bougent et la sexualité devient un droit, comme le rappelle André Dupras (2012). En 2006, l'ONU ira jusqu'à exhorter les pays signataires de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) de prendre des mesures pour éliminer les discriminations qui perdurent, en particulier dans les domaines du mariage, de la famille, de la fonction parentale et des relations personnelles. Dominique Chatton (2008) rappelle également qu'un an plus tard, l'Association mondiale pour la santé sexuelle (WAS) vote une résolution visant une reconnaissance mondiale de droit à une sexualité digne et libre pour l'être humain. C'est entre autres sur cette base que Dominique Chatton affirme que selon lui oui, il est licite de s'occuper de la sexualité en situation de dépendance. Mais si lui semble enthousiaste, ce n'est pas le cas de tous les auteurs et André Dupras (2015) émet des réserves. Tout d'abord, il avance que s'il y a bien une avancée théorique, puisque des droits sont accordés, ce n'est pas une garantie qu'ils soient respectés et que de multiples formes de discrimination subsistent. Son texte paraît quatre ans après celui de Dominique Chatton, au Québec. Le contexte est donc différent, mais on peut supposer que

ce regard plus mitigé est aussi l'apanage d'un plus grand recul. André Dupras invite donc à adopter une « position de lutte » : ni triomphaliste ni défaitiste, mais toujours dans la bataille pour faire reconnaître les droits sexuels des personnes en situation de handicap.

Ensuite et surtout, André Dupras (2015) alerte sur le risque de normaliser la sexualité des personnes concernées, lorsque l'on brandit le droit à la ressemblance comme un but à atteindre. Il définit cette normalisation comme « l'abolition des différences qui les condamnaient à un statut de citoyens inférieurs. Il leur est exigé de discipliner leurs comportements sexuels en intériorisant les nouvelles normes sociales dominantes » (p. 131). L'inclusion serait donc possible pour autant que les personnes en situation de handicap assument une sexualité dite ordinaire et normale. Mais que signifie réellement une sexualité normale, normée, dans la norme ? Quelle est la norme, en matière de sexualité ?

Tous les textes que nous avons choisis évoquent cette fameuse norme, qui semble nécessaire. Lucie Nayak (2013) en particulier revient à plusieurs normes sexuelles dominantes qui forment le *Charmed Circle* que Gayle Rubin décrit en 1984 (Rubin, 1984). Il s'agit d'une conformité aux normes de genre, de l'association entre sexualité et sentiments amoureux, une association qui semble nécessaire pour éviter que la sexualité ne devienne dangereuse (Nayak, 2013), et de l'exclusivité, puisque la relation de couple demeure une norme sociale forte. Cette prégnance du couple est également décrite par Joanna Piorò Ferrand et Yves Jeanne (2008). Lucie Nayak (2013) développe ces normes de dyades amoureuses en citant l'une des assistantes sexuelles qu'elle a interviewées dans le cadre de sa recherche. Cette dernière parle de la pénétration comme d'un acte sacré, de son vagin comme d'un objet personnel qui serait profané s'il devait être accessible à tous, sans amour. L'auteure souligne ici l'aspect sacré du sexe féminin, celui profanateur d'une pénétration sans amour. Elle rappelle que les définitions successives de la santé sexuelle par l'OMS intègrent les sentiments amoureux. Dès lors, le sexe tarifé est un tabou, une transgression des normes. Lucie Nayak relève une autre transgression, un tabou encore fort : celui des échanges sexuels entre personnes en situation de handicap et personnes valides. Une dernière norme est citée dans plusieurs textes étudiés : le principe de non-ingérence dans l'intimité d'autrui (Agthe Diserens & Korpès, 2014). En effet, prendre une place dans la sphère intime d'autrui, c'est s'exposer aux soupçons d'abus de pouvoir et de voyeurisme (Piorò Ferrand & Jeanne, 2008). Dominique Chatton (2008) l'explique en se référant au modèle de développement psychosexuel le plus connu : le modèle freudien et son fameux complexe d'Œdipe. L'auteur questionne : comment, sur ces bases, soutenir et accompagner autrui dans sa vie sexuelle, en particulier son enfant ?

Joanna Piorò Ferrand et Yves Jeanne (2008) rappellent que la sexualité véhicule rêves, fantasmes, préjugés, peurs et tabous. Une sexualité inquiétante qu'il fallait contenir. Elle a donc été pendant longtemps confinée à son rôle de procréation, dans le cadre protégé du couple. Nous l'avons vu, aujourd'hui la notion de plaisir occupe une place nouvelle et importante, néanmoins les normes imposées restent nombreuses et André Dupras (2015) craint que l'acceptation de la sexualité des personnes en situation de handicap ne passe par une normalisation de cette même sexualité. Lucie Nayak (2013) l'explique en ces termes : « la société ne peut plus nier la sexualité des personnes handicapées mais elle ne parvient pas non plus à leur permettre de la vivre de façon satisfaisante » (p. 467). André Dupras (2015) nuance néanmoins et est prêt, par certains aspects, à se réjouir que la société ne nie plus la sexualité des personnes concernées, puisque cela contribue à améliorer leur santé sexuelle. Lucie Nayak (2013) explicite : la sexualité serait une composante du bien-être individuel et de la santé. Améliorer la santé sexuelle des personnes en situation de handicap, c'est donc améliorer leur santé et leur bien-être individuel.

André Dupras (2015) soulève un autre point important et positif de cette évolution : permettre aux personnes en situation de handicap d'être considérées comme des sujets de droits, des citoyens à part entière. Lucie Nayak (2013) complète en rappelant que les personnes concernées ont longtemps été considérées comme des « anges », sortent d'enfants éternels.

Limites et compensations

Nous avons jusqu'ici étudié l'évolution des droits sexuels des personnes en situation de handicap, et s'ils se sont développés, avec les possibles et les risques évoqués, il nous faut maintenant nous intéresser aux limites pratiques que peuvent rencontrer les personnes concernées, car ouvrir le dialogue n'est pas suffisant, Catherine Agthe Diserens et Jean-Louis Korpès (2014) nous le rappellent : une nourriture sensorielle, sensuelle, érotique, génitale est nécessaire. Nous réfléchissons donc les réponses apportées pour donner accès à cette « nourriture ». Mais commençons par évoquer les limites pratiques.

André Dupras (2015) cite les incapacités propres aux personnes ainsi que les réactions défavorables de l'entourage à leurs manifestations d'intérêts pour la sexualité. Catherine Agthe Diserens et Jean-Louis Korpès (2014) abondent dans ce sens et s'intéressent en particulier à l'entourage professionnel. Ils avancent que la sexualité est encore taboue et que nombre d'institutions ne sont pas adaptées pour vivre une vie sexuelle épanouie : trop d'inquisition et d'intrusions, de multiples contrôles et donc trop peu de place pour la discrétion. Une personne concernée témoigne et explique concrètement : le personnel soignant peut

entrer à n'importe quel moment dans sa chambre, il n'a pas le choix de ses horaires, il sait que ses désirs seront discutés lors de réunions, chacun de ses projets de sortie doit être discuté en amont.... Il conclut en comparant l'institution à une machine à déssexualiser.

Lucie Nayak (2013) avance une autre limite, celle de l'image médiatique et standardisée de la beauté. Une image qui n'englobe ni les personnes en situation de handicap physique ni celles en situation de handicap mental, niant ainsi leur potentiel de désirabilité. L'auteur ajoute que la sexualité des personnes en situation de handicap est perçue par les personnes valides comme singulière, différente. Elle souligne une fois encore la difficulté d'imaginer une sexualité entre personnes en situation de handicap et valides, un tabou également relevé par André Dupras (2015).

Droits et limites semblent s'affronter : comment offrir aux personnes en situation de handicap cette sexualité qu'il leur est à présent légitime de demander ? Dans ce travail, nous nous concentrons sur une sorte de réponse : le sexe tarifé. La prostitution semble exister depuis toujours (on parle du plus vieux métier du monde, à tort ou à raison, le débat est vif et nous ne nous y engouffrons pas ici, au risque de ne plus tresser une corde et de nous retrouver avec de multiples bouts de ficelles dont on ne saurait que faire). Une seconde forme de sexe tarifé se développe, en réponse à l'essor des droits sexuels : l'assistance sexuelle (Agthe Diserens & Korpès, 2014). Cette dernière semble calibrée pour répondre aux différentes limites exposées ci-dessus. Un nouveau travail du sexe qui doit se démarquer de la prostitution (Nayak, 2013). Pourquoi ? Comment ? Nous trouvons pertinent de nous pencher d'un peu plus près sur ces deux branches du travail du sexe, l'une après l'autre avant de les comparer sur différents axes : les prestations proposées, les compétences des professionnels, les liens à l'argent et aux tarifs, les tiers et finalement, le jugement et les normes. Cela nous permettra de mieux appréhender ces professions et les enjeux de leur distinction pour les sexualités des personnes en situation de handicap.

Assistance sexuelle

Qu'est-ce que c'est ? Lucie Nayak (2013) propose la définition suivante : « un service sexuel fourni par des hommes et des femmes spécifiquement formés à des personnes adultes désignées comme « handicapées », contre rémunération » (p. 462). C'est d'ailleurs cette définition que nous avons choisie pour notre travail. Joanna Piorò Ferrand et Yves Jeanne (2008) rapportent différentes définitions, tout d'abord celle d'une personne en situation de handicap qui évoque « une réponse concrète à ceux qui souffrent de solitude sexuelle car leur maladie, ou handicap, les empêche de connaître les plaisirs de la sexualité. L'aide apportée peut aller depuis de simples massages jusqu'à une vraie relation sexuelle » (p. 102). Ici,

l'accent est déplacé de la formation au client et à sa souffrance. Les auteurs rapportent également la définition d'un médecin spécialiste du handicap, qui parle d'un « don de soi pour réveiller les corps oubliés » (p. 102). Ici aussi, l'accent est mis sur le client et cette condition sine qua non pour bénéficier de l'assistance sexuelle : être en situation de handicap. Les professionnels sont présentés comme ceux qui pallient la souffrance.

Nous l'avons déjà soulevé, c'est avec les nouveaux droits des personnes concernées que l'assistance sexuelle se développe depuis les années 80, lorsqu'elle apparaît aux Pays-Bas, avant de suivre au Danemark en 1987, en Allemagne en 1995 et en Suisse, en 2003 pour la partie alémanique, en 2008 pour la partie romande.

Ses rôles et objectifs sont divers. Certains sont mis en avant par les professionnelles elles-mêmes, comme le rapporte Lucie Nayak (2013). Il s'agit de servir l'idéologie de la santé sexuelle, en permettant à leurs clients et clientes d'accéder à une sexualité perçue comme un besoin pour la santé, de leur ouvrir un accès à l'érotisme, de leur permettre d'atteindre l'idéal de l'amour romantique (pas avec les professionnelles mais avec d'autres personnes en situation de handicap, l'assistante sexuelle permettant à ses clients de retrouver confiance en eux pour, à terme, les encourager à découvrir l'amour au sein du couple). Dominique Chatton (2008) propose deux fonctions que remplit l'assistance sexuelle : suppléer, accomplir ce que le client ne peut faire seul, et éduquer, favoriser son autonomie, ce qui rejoint l'idée de l'assistant sexuel comme professionnel de transition, nécessaire pour ensuite découvrir l'idéal amoureux.

Ces différents objectifs répondent aux limites évoquées plus tôt. Suppléer, c'est combler les incapacités des personnes concernées. Éduquer, redonner confiance, permettre d'atteindre un idéal romantique, c'est dépasser les injonctions à la beauté.

Quant aux difficultés pour l'entourage, proches comme professionnels, d'accompagner la personne en situation de handicap dans sa sexualité, on peut trouver une réponse dans les entretiens menés par Lucie Nayak (2013). L'objectif est de proposer des prestations sexuelles « saines », ce qui signifie ici « érotiques mais excluant des pratiques dites pornographiques ». Cette approche, qui prendrait en compte les besoins spécifiques de clients spécifiques semble faire moins peur aux tiers (Agthe Diserens & Korpès, 2014).

Ces objectifs sont pour la plupart avancés par les professionnels de l'assistance sexuelle. Mais d'autres rôles, plus sous-jacents, sont présentés par André Dupras et Lucie Nayak. Le premier questionne le droit à la ressemblance et celui à la diversité, et arrive à la conclusion que l'assistance sexuelle serait un « agent de conservation de l'ordre sexuel établi » (Dupras, 2015, p. 130). En effet, pour lui, elle compense ses transgressions (sexe

tarifié, activité sexuelle sans amour, échange sexuel entre personnes valides et handicapées) en cherchant le conformisme et en maintenant la personne en situation de handicap à la marge, sa sexualité étant définie comme différente et exceptionnelle puisque seuls des professionnels peuvent s'en occuper. Lucie Nayak (2013) le rejoint en présentant l'assistance sexuelle comme un « outil de régularisation de la sexualité des résidents » (p. 467), un outil visant à conserver l'ordre établi, à protéger le corps social qui semble craindre les débordements de la sexualité des personnes en situation de handicap. Pour tous les deux, l'assistance sexuelle enferme ses clients dans une marginalité. Le principal bénéficiaire de cette nouvelle prestation ne serait pas le client, mais bien la société, une société craignant la différence.

Catherine Agthe Diserens et Jean-Louis Korpès (2014) mettent en avant le rôle de plateforme de réflexion qu'endosse l'assistance sexuelle. En effet, elle questionne les personnes en situation de handicap et la nature de leur désir, l'identité des professionnels et leurs motivations, les tiers, professionnels et proches et leur responsabilité à l'égard des désirs d'autrui. On pourrait rajouter que cette nouvelle profession questionne ou du moins, devrait questionner, la société dans son ensemble et son lien à la marge, pour rejoindre les résultats de Lucie Nayak et d'André Dupras.

L'assistance sexuelle, comme une nouvelle question posée à tous.

Et la prostitution ?

Avant de comparer prostitution et assistance sexuelle, il nous semblait important de revenir sur ce qu'est la prostitution et sur l'image qu'elle peut dégager. Néanmoins, comme les textes sélectionnés se concentrent sur l'assistance sexuelle, ou sur la comparaison entre ces deux types de travail du sexe, ce passage sera plus bref.

Joanna Piorò Ferrand et Yves Jeanne (2008) sont les seuls à donner une définition de la prostitution, qu'ils présentent comme un acte d'ordre sexuel échangé contre de l'argent ou tout autre avantage matériel. Nous l'avons déjà vu et ces auteurs le répètent : la prostitution transgresse les normes, touche aux tabous. Cela a pour conséquence de susciter des pensées hostiles, stigmatisant les professionnelles et leurs clients. Catherine Agthe Diserens et Jean-Louis Korpès (2014) complètent : le débat autour de la prostitution découle justement de ses représentations sociales, faites de valeurs personnelles et sociétales. Les combats qu'elle réveille sont idéologiques, politiques et sociaux.

Comparaison des deux formes de travail du sexe

Assistance sexuelle et prostitution semblent questionner, en touchant à des valeurs fondamentales ou en n'osant pas y toucher. D'un point de vue légal cependant, Catherine Agthe Diserens et Jean-Louis Korpès (2014) soulignent que dans les pays où la prostitution est légale, les deux formes de travail du sexe ont le même statut même si, comme le soulève Lucie Nayak (2013), l'assistance sexuelle prend toutes les distances possibles avec la prostitution, militant pour sa propre reconnaissance sociale en rejetant sa cousine plus stigmatisée. On retrouve ici son rôle d' « agent de conservation de l'ordre sexuel établi » (Dupras, 2015, p. 130), d'« outil de régularisation de la sexualité des résidents » (Nayak, 2013, p. 467)

Différences, distances, distinction, il y en a donc entre ces deux formes de travail du sexe. Mais concrètement, comment se manifestent-elles ? Quel sens leur donner ? Et finalement, quels impacts ces distinctions ont-elles sur la sexualité des personnes en situation de handicap ? Nous allons nous pencher sur différents axes de ces professions, tenter de comprendre comment elles se différencient et se rejoignent parfois, les conséquences de ces liens plus ou moins étroits entre une forme de travail du sexe et une autre.

Les prestations

Les assistantes sexuelles proposent massages, caresses et jeux sensuels mais enseignent également la masturbation pour éviter des blessures et peuvent accompagner des couples (Nayak, 2013). Ces services sont parfois considérés comme thérapeutique (Agthe Diserens & Korpès, 2014) Certains professionnels interviewés par Lucie Nayak (2013) se réclament du tantrisme et présentent la sexualité comme une énergie vitale. La plupart d'entre eux aimeraient voir leurs prestations prises en charge par les assurances maladie, mais pas tous. En effet, certains préviennent des risques d'assimilation entre les besoins de sexualité des personnes en situation de handicap et une maladie.

Sans se prononcer sur l'aspect thérapeutique, Joanna Piorò Ferrand et Yves Jeanne (2008) avancent comme thèse que les services rendus par les prostituées comme par les assistants sexuels seraient de la même nature. Néanmoins, les deuxièmes ne proposent que rarement des rapports sexuels pénétratifs. En effet, plusieurs d'entre eux ont confié ne pas effectuer de prestations dites stéréotypées ou pornographiques (ce qui comprend la fellation) (Nayak, 2013). Certains professionnels vont jusqu'à parler de « cet autre versant de la sexualité, indicible, enfui au cœur des zones d'ombres » (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008, p. 104). Mais l'accès à des relations sexuelles complètes est une demande de certains clients et dès lors, la prostitution est parfois plus indiquée pour répondre à leurs fantasmes (Agthe

Diserens & Korpès, 2014). Des fantasmes en termes de prestation, mais également en termes d'offre au sens plus large et Catherine Agthe Diserens et Jean-Louis Korpès (2014) soulignent un choix restreint de professionnels. Les premiers certifiés en Suisse romande n'étaient que douze, six hommes et six femmes. Un client a par exemple exprimé qu'il aurait souhaité être accompagné dans une relation homosexuelle par un professionnel plus proche de son âge.

Même si elle ne propose pas les mêmes services que la prostitution, l'assistance sexuelle met en avant d'autres prestations, notamment un bilan sur la situation sexuelle du client, de la cliente, afin de cibler au mieux la réponse à lui apporter (Chatton, 2008).

Non seulement les services diffèrent mais l'approche temporelle également est différente et les assistantes sexuelles revendiquent une approche fondée sur le rythme et le respect de l'autre, ce qu'elles mettent en opposition avec la prostitution où « chaque minute compte » (Nayak, 2013). En effet, les personnes en situation de handicap ont besoin de temps pour être préparées et se sentir bien (Agthe Diserens & Korpès, 2014). Mais si le temps de la prestation est une donnée importante, le temps *entre* les prestations l'est aussi et la fréquence limitée de rencontres avec les assistants sexuels peut entraîner déception et frustration. Cette limitation est due à une réglementation très claire, pas plus d'une rencontre toutes les trois semaines, et à la disponibilité restreinte des professionnels, puisqu'il ne s'agit pas là de leur travail principal (Agthe Diserens & Korpès, 2014).

Le temps est questionné, mais aussi l'espace et il est plus aisé pour des prostituées d'avoir une chambre disponible, même si disponible ne signifie pas forcément adaptée (Agthe Diserens & Korpès, 2014).

Les compétences des professionnels

Ces deux professions demandent des compétences particulières.

Dans le cas de l'assistance sexuelle, ces compétences sont travaillées dans le cadre d'une formation, puisque les futurs professionnels sont sélectionnés, formés et supervisés (Agthe Diserens & Korpès, 2014). En effet, le client est ciblé et cela demande des connaissances précises : comprendre le milieu du handicap, ses diversités et particularités, les limites des personnes concernées, leurs conditions et les institutions qui les accompagnent. Le professionnel doit pouvoir manipuler les corps sans déclencher de douleurs, connaître des gestes médicaux simples et être préparé aux réactions parfois surprenantes de ses clients. En effet, l'agressivité de ses derniers n'est pas la même que celle des clients de rue et il est essentiel d'y apporter une réponse adéquate (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008).

La formation permet d'accompagner les personnes en situation de handicap mais également les tiers, pour qu'ils puissent dépasser leur gêne, leurs peurs. Le rôle de l'assistante sexuelle est de rassurer et de mettre en confiance ceux qu'elle rencontre. Cela demande attention, patience, écoute mais aussi authenticité et sincérité ainsi qu'une aisance particulière avec la sexualité (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008).

Tout cela amène les assistants sexuels interrogés par Lucie Nayak (2013) à s'estimer plus aptes que les prostituées à accompagner des personnes en situation de handicap. Ils mettent en avant leur formation. Catherine Agthe Diserens et Jean-Louis Korpès (2014) appuient ces propos en soulignant que les assistantes sexuelles se consacrent uniquement aux personnes en situation de handicap, ce qui demande une grande sensibilité. Dominique Chatton (2008) ajoute qu'il faut pour ce faire un grand professionnalisme, ce qui contribuerait à distinguer l'assistance sexuelle de la prostitution.

Néanmoins, Catherine Agthe Diserens et Jean-Louis Korpès (2014) rappellent que certaines prostituées travaillent depuis longtemps avec des personnes en situation de handicap et Joanna Piorò Ferrand et Yves Jeanne (2008) ajoutent que la prostitution aussi demande un professionnalisme certain. S'il n'y a pas de formations, les compétences acquises dans l'exercice de cette profession sont nombreuses. Les prostituées travaillent dans l'intime, à la recherche du bien-être et de la jouissance et il faut quantité de qualités humaines pour se laisser approcher et approcher l'autre tel qu'il est. Il faut être rassurant, solide mais doux, courageux et parfois autoritaire puisqu'il faut savoir accueillir, donner, exiger et limiter. De plus, et cela rejoint ce que nous avons déjà pu voir au point précédent, ces professionnelles se doivent d'être des expertes en sexe, ce qui signifie savoir décoder les désirs. Les auteurs ajoutent ici que les prostituées ont une place dans la formation à l'assistance sexuelle non seulement comme apprenantes (ce qui arrive régulièrement) mais aussi comme enseignantes. Ces professionnelles connaissent l'importance du sexe et des fantasmes, les assument et en jouent, ce qui confère mystère et magie à la prostitution. Un point qui semble manquer à l'assistance sexuelle.

L'argent

La rétribution des professionnelles diverge d'une profession à l'autre.

Pour l'assistance sexuelle, la durée de la prestation est décidée en amont et le tarif est fixe, afin de prendre en compte le besoin de temps spécifique à leurs clients (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008). Lucie Nayak (2013) parle de 130.- pour une heure et demie en suisse romande, 200.- pour le même temps en Suisse alémanique. Catherine Agthe Diserens et Jean-Louis Korpès (2014) évoquent environ 120.- et jamais moins d'une heure. Pour la

prostitution, le prix de la prestation est proportionnel au temps de prise en charge (Agthe Diserens & Korpès, 2014). Nos textes ne parlent pas des tarifs mais lors de notre entretien avec elle, Zoé Blanc-Scuderi parlait de montants entre 300.- et 400.- pour une heure. De plus, le prix varie selon la prestation (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008)

Cette différence est liée à une dissemblance majeure entre les deux formes de travail du sexe : les assistants sexuels doivent exercer une autre profession et donc avoir une autre source de revenu, ce qui n'est pas le cas des prostitués. Certains assistants sexuels tiennent à se distinguer ainsi des autres professionnels du sexe, arguant que leur motivation de départ à eux n'est pas l'argent (Nayak, 2013). Ce dernier pose même problème à certaines assistantes sexuelles qui se demandent s'il ne vaudrait pas mieux s'en passer et faire de leur service un service bénévole. D'autres le légitiment en mettant en avant leur soutien aux personnes plus fragiles (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008). En argumentant ainsi, ils consolident les préjugés considérant la prostitution comme vénale et les personnes en situation de handicap comme fragilisées, faibles. Dans cette optique, l'argent de la prostitution est le symbole d'un échange infamant, il est associé au profit et à la souillure alors que celui de l'assistance sexuelle serait honorable (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008). Néanmoins, Joanna Piorò Ferrand et Yves Jeanne (2008) rappellent que si l'argent est nécessaire aux prostituées, puisque le travail du sexe est bien souvent leur seule activité lucrative, il n'est pas leur seule motivation. La compassion et le don sont des valeurs souvent invoquées.

De plus, les transactions pécuniaires jouent un autre rôle précis : celui de poser le cadre, de rappeler la place de chacun vis-à-vis de l'autre (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008). Lucie Nayak (2013) parle de deux fonctions. La première, qui rejoint Joanna Piorò Ferrand et Yves Jeanne (2008) est d'éviter l'attachement amoureux. La seconde est de valoriser le client, qui est apte à s'offrir ce service. Elle aussi parle de l'importance du contrat que symbolise l'argent pour préciser le cadre de l'échange.

L'argent comme cadre, mais le cadre d'un service infamant dans le cas de la prostitution, d'un service altruiste dans le cas de l'assistance sexuelle. Et surtout, des tarifs qui prennent en compte ou pas la spécificité des personnes en situation de handicap.

Les tiers

Nous l'avons déjà évoqué, pour les proches comme pour les professionnels, la sexualité de ceux qu'ils accompagnent est difficile à appréhender. Citons ces parents qui témoignent leur impossibilité à « payer quelqu'un pour coucher avec leur fils » (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008, p. 105), qui disent combien cette demande atteint leurs limites. André Dupras

(2015) parle de réactions défavorables de l'entourage quand leur proche commence à manifester de l'intérêt pour la sexualité.

L'assistance sexuelle tente de pallier cette problématique en permettant des demandes anonymes sur le site de l'association SExualité et Handicap Pluriels (SEHP) ou par message téléphonique. Elle garantit également le respect et les adaptations nécessaires ainsi que la discrétion et passe inaperçue dans les institutions. Tout cela lui permet d'être mieux acceptée par les proches et les encadrants (Agthe Diserens & Korpès, 2014).

Normes et jugement

Parler des tiers et de leurs difficultés à appréhender la sexualité de leur proche nous permet d'aborder le jugement, la stigmatisation, qui entoure ce sujet. Joanna Pióró Ferrand et Yves Jeanne (2008) parlent de notre monde comme d'un lieu où il faudrait « préserver les apparences et le moralement correct » (p. 105). Encore une fois, Lucie Nayak (2013) rappelle combien le sexe tarifé est moralement jugé. Et en particulier la prostitution, qui souffre d'un cruel manque de reconnaissance sociale (Agthe Diserens & Korpès, 2014), puisque la société véhicule des représentations péjoratives de cette profession (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008).

Une travailleuse du sexe, prostituée et assistante sexuelle le confie à Lucie Nayak (2013) : « Je me sens mieux depuis que j'ai commencé à faire mes missions avec mes bénéficiaires handicapés, parce que là, j'ai été reconnue dans ce que j'étais » (p.463). Notons qu'elle ne dit pas qu'elle change, c'est le regard *extérieur* qui se modifie. En effet, lorsque la démarche est considérée comme thérapeutique (Agthe Diserens & Korpès, 2014), lorsque le client est considéré comme fragile, le regard social est plus clément, le service sexuel considéré comme noble (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008).

Il suffit de s'attarder sur les termes utilisés de part et d'autre pour voir la distinction dans l'image que chacune des professions véhicule : là où il est question de sexe dans le milieu prostitutionnel, on parlera de soins sexuels ou sensuels en assistance sexuelle (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008). Et si cette terminologie semble rassurer les proches (Agthe Diserens & Korpès, 2014), elle risque de dissiper les fantasmes que la prostitution véhicule (Pióro Ferrand & Jeanne, 2008) et d'enfermer la personne en situation de handicap dans un rôle de victime, de personne faible.

Résultats

Finalement, quels enjeux pour les sexualités des personnes en situation de handicaps ressortent de cette analyse ?

Tout d'abord, la puissance des tabous à transgresser dès que l'on parle de sexe tarifé, une première barrière à dépasser. Ensuite les tabous propres au handicap et à ses sexualités, la quasi-impossibilité de concevoir le sexe entre personnes valides et handicapées.

Des tabous qui parlent de la société mais qui entraînent des répercussions concrètes lorsqu'il faut passer par un tiers pour accéder à la sexualité, ce qui arrive à nombre de personnes en situation de handicap, en particulier lorsqu'elles vivent en institution. Voilà un enjeu tressé aux tabous : celui d'accéder à cette sexualité.

Les limites propres au public concerné véhiculent d'autres problématiques : mettre en place un moment d'intimité prend du temps.

Voici les enjeux que pose le désir de sexualité des personnes en situation de handicap. Mais cela ne répond pas à notre question, axée sur les enjeux découlant d'une distinction entre assistance sexuelle et prostitution.

La première tente de pallier ces tabous, ces enjeux pour des personnes dont on reconnaît aujourd'hui le droit à un accès à la sexualité. Mais en tentant de les atténuer, elle se refuse à transcender ces mêmes tabous, à les dépasser et donc, risque de les renforcer sans toujours répondre aux besoins exprimés. C'est le cas lorsque la pénétration est impossible, le cas lorsque le client est enfermé dans une position de faiblesse.

Pour l'instant, l'assistance sexuelle peut se présenter comme un agent de normalisation, renforçant certains stigmates de la prostitution et du handicap. Néanmoins, en proposant des ajustements pour les personnes concernées, en s'adaptant à certaines problématiques qui leur sont propres, elle a le mérite de mettre en exergue leurs sexualités. Elle questionne et si André Dupras (2015) parle d'enjeux permanents, c'est bien que rien n'est terminé, qu'il faut continuer de réfléchir et débattre pour passer d'une normalisation à l'acceptation de la diversité.

Discussion

À quoi ressemble notre corde à présent ? Quelle couleur pour la sexualité des personnes en situation de handicap ? Couleur assistante sexuelle ? Couleur prostitué ? Au vu de nos résultats, nous rejoignons Catherine Agthe Diserens et Jean-Louis Korpès (2014) lorsqu'ils refusent de choisir, demande l'une ET l'autre et pas l'une OU l'autre.

Pourquoi ? Nous pensons qu'il est essentiel d'écouter les principaux concernés, les principales concernées, et donc de donner la parole aux personnes en situation de handicap qui se sont exprimées sur le sujet, comme le demande Rémi Gendarme (2014). Nous l'avons déjà évoqué dans la problématique, il est, comme d'autres personnes concernées, absolument opposé à l'idée d'avoir recours aux services d'assistants sexuels. Rémi Gendarme est pour le travail du sexe, pour une reconnaissance de la prostitution, mais s'insurge qu'on lui offre un service aseptisé et surtout, un service spécialisé, donc discriminant. Pour lui, les discours qui promeuvent l'assistance sexuelle « nient [sa] liberté et [sa] vie » (p. 12) et enlèvent tout espoir aux personnes en situation de handicap d'être l'objet de désir. Finalement, pour lui « on proclame en fait la supériorité du corps valide qui serait alors le seul corps valable » (p. 19). D'autres, comme Elena Chamorro (2020), elle aussi en situation de handicap, dénonce cette nouvelle profession « nouvelle modalité de contrôle des corps handicapés et de cadrage de leur sexualité ». Elle rejoint ici Lucie Nayak et André Dupras, les dangers qu'ils mettent en avant dans leurs textes respectifs. Mais elle va plus loin. Dans son article, l'assistance sexuelle est symbole d'une institutionnalisation des personnes en situation de handicap, une institutionnalisation où liberté et dignité sont bafouées. Elena Chamorro est active dans le CLHEE, collectif de personnes concernées qui se positionnent clairement contre l'assistance sexuelle. Ces prises de parole revendiquent ce qu'André Dupras (2015) appelle « droit à la diversité ».

À l'inverse, certaines personnes en situation de handicap se sont battues pour leur accès à la sexualité et pour l'assistance sexuelle, comme René-Paul Lachal, qui témoignait sa détresse sexuelle et demandait l'accès à ce genre de service, citant le Danemark en exemple (Mercier, 2004). Ce combat est aussi celui de nombreuses personnes concernées, notamment celles qui composent le collectif CH(s)OSE. « Un combat pour la reconnaissance des droits à une vie intime, sensuelle et sexuelle pour toute personne en situation de handicap, ainsi que sur la reconnaissance d'un statut légal et d'une vraie formation pour les assistants et assistantes sexuelles » comme le définit Marion Legac-Padox, présidente de CH(s)OSE (2021). Pour reprendre la terminologie d'André Dupras (2015), ici c'est le droit à la ressemblance qui est exigé.

Que faire de ces divergences ? Là encore, nous nous tournons vers André Dupras (2015). Il considère ce paradoxe comme « un défi qui nous est lancé » (p. 132), le défi d'établir une citoyenneté sexuelle libérale, fondée à la fois sur la dignité et sur l'authenticité de la personne en situation de handicap. Il propose, pour relever ce défi, de faire dialoguer des positions antagonistes. Et lorsque nous écoutons la voix des personnes concernées et leurs divergences, nous trouvons cette proposition des plus intéressantes. C'est pourquoi nous trouvons essentiel, dans cette partie du travail, de revenir sur les prises de paroles de Rémi Gendarme (2014), de Marion Legac-Padox (2021), de René-Paul Lachal, d'Elena Chamorro (2020), comme autant de fils nécessaires pour rendre notre corde solide, une corde qui ne peut être solide qu'en restant multicolore.

Mais pourquoi ce besoin de tresser autour de ce sujet ? En quoi nos résultats pourraient-ils intéresser les travailleurs sociaux ? Quel intérêt pour notre future pratique ? Nous l'avons vu, les tiers proches et professionnels, jouent un rôle déterminant dans l'accès à la sexualité des personnes en situation de handicap. Mais ce rôle n'est pas facile à prendre puisqu'il nécessite de transgresser nombre de tabous. Des tabous qui peuvent se transformer en barrage pour la personne concernée. En ce sens, l'assistance sexuelle peut être une réponse. Nous avons été marquées par le témoignage d'une enseignante que nous avons contactée lors de nos recherches et qui a eu à contacter les travailleuses et travailleurs du sexe de Suisse romande pour leur demander s'ils acceptaient des clients en situation de handicap. Pour elle, la mise en place de l'assistance sexuelle et la possibilité d'appeler l'association SEHP a été un soulagement. Nous l'avons vu, nombre de professionnels sont plus à l'aise avec le recours à l'assistance sexuelle que celui à la prostitution. En ce sens, cette nouvelle profession est une ouverture. Néanmoins, nous pensons à présent qu'elle permet surtout de mettre en avant certains malaises et si elle les pallie, il serait important d'aller plus loin et de les dépasser. Catherine Agthe Diserens (2008) amorce le dossier sur l'assistance sexuelle *Au risque du désir*, paru dans la revue *Reliance*, en comparant cette alors toute nouvelle profession en Suisse à un chemin qui s'ouvre... L'assistance sexuelle questionne et fait réfléchir, elle permet d'ouvrir le dialogue dans les institutions et dans la société. Nous pensons que ce dialogue est essentiel. Mais il est nécessaire que les professionnels du travail social aient conscience de tout ce qui se joue lorsqu'un assistant sexuel est appelé. Dominique Chatton (2008) mettait en avant l'intérêt du bilan de la situation sexuelle des clients afin de mieux cibler la réponse apportée. L'auteur parle ici de la réponse apportée par l'assistante sexuelle, qui devrait orienter une approche plutôt palliative ou éducative en fonction des besoins évalués. Nous pensons que cette idée de bilan est une proposition intéressante, et que l'idée de chercher à comprendre la situation sexuelle du demandeur est essentielle, que ce pourrait être un réflexe des professionnels du social

questionnés par leurs usagers : tenter de comprendre ce que ces derniers recherchent. Cela permettrait par exemple, pour dépasser la proposition de Dominique Chatton, de cibler le type de service qui serait le plus approprié pour l'utilisateur. En ce sens, connaître les différences entre les différents types de travail du sexe semble être un outil précieux. Un outil pour les professionnels, une invitation à tous et toutes de réfléchir le travail du sexe, sa place dans notre société pour peut-être dépasser nos tabous.

Nous avons tenté de tresser une corde solide, néanmoins, nous devons revenir sur les limites de notre travail. En premier lieu, nous avons conscience que le sujet choisi est polémique, qu'il vient forcément toucher nos valeurs et même si nous avons tenté d'être les plus objectives possible, nous avons conscience que notre travail final ne ressemblerait en rien à celui que vous lisez en ce moment si nous avons une vision abolitionniste. Nous avons également conscience que ces biais existent également pour les auteurs que nous avons choisis, c'est pourquoi nous avons tenté de varier les points de vue qui émanent des textes de notre revue de la littérature. Néanmoins, nous rappelons que nous nous sommes essentiellement servis de cinq textes, ce qui reste extrêmement peu. C'est une autre limite de ce travail. Finalement, nous regrettons également ne pas avoir trouvé plus de textes scientifiques considérant la parole des personnes concernées, professionnels du sexe et clientèle en situation de handicap. Nous pensons, à l'instar de Rémi Gendarme (2014), que leur donner la parole est essentiel.

Même si notre corde aurait pu être plus épaisse, plus finement tressée, nous avons beaucoup appris avec ce travail et plusieurs questionnements sont nés de nos lectures et de nos découvertes. Nous n'avons pas énormément pu creuser ce sujet, mais la question de la stigmatisation des clients du travail du sexe nous interpelle, tout comme cette idée que seules les personnes en situation de handicap seraient légitimes à recourir à ce type de service. Joanna Piorò Ferrand et Yves Jeanne (2008) nuancent, les clients valides sont souvent seuls, mal aimés et maladroits, souffrants, malades, « handicapés dans l'âme et dans la vie » (p.103). Mais qu'en est-il réellement ? Et comment dépasser ces étiquettes ? Celle du faible décrit par Joanna Piorò Ferrand et Yves Jeanne (2008), celle du salaud incapable de se mettre à la place de la prostituée, pauvre victime, que présentent Saïd Bouamama et Claudine Legardinier (2006) dans leur enquête sur les clients, enquête commandée par le mouvement du Nid connu pour ses revendications abolitionnistes. Que disent ces étiquettes de notre société ? De nos tabous ?

Un autre fil que nous aurions aimé suivre et questionner est celui du triangle de Karpman, aussi appelé triangle dramatique qui décrit les jeux psychologiques consistant à s'enfermer dans certains rôles : victime, bourreau ou sauveur (Petitcollin, 2006). Le rôle de

sauveur qui transparait dans certains témoignages d'assistant sexuel nous a fortement interpellées. Un rôle qui peut devenir dangereux, lorsque le client en situation de handicap se retrouve enfermé dans celui de victime. Comment éviter ce nœud-là ? Un nœud coulant qui nous renvoie également à nos aspirations de travailleuses sociales, aux raisons de ce choix.

Finalement, ce travail nous a rapidement amenées à nous questionner sur le poids et le pouvoir des mots. Nous l'avons vu, pour distinguer assistance sexuelle, le choix des termes est essentiel. Joanna Piorò Ferrand et Yves Jeanne (2008) le rappellent : si la prostitution parle de sexe, l'assistance sexuelle préfère des mots plus allusifs, évoquant la sensualité. Notre problématique s'ouvre d'ailleurs avec un témoignage issu de l'article *L'assistant sexuel donne de l'émotion*. De l'émotion, comme pour ne pas dire « du plaisir ». Cela nous a frappées. D'autant plus que nous nous questionnons : que cherche le client, la cliente ? De l'émotion, vraiment ? Le pouvoir des mots, la façon dont ils façonnent le monde, nous intrigue et nous interpelle. Dès lors, serait-il possible de dépasser la normalisation de l'assistance sexuelle et les stigmates associés à la prostitution pour proposer un service sans discrimination ? Un service qui saurait garder l'acceptation et le rôle social de l'assistance sexuelle tout en ayant la saveur de la prostitution ? Comment proposer un service sexuel pour tous... pour vraiment tous ? Car tant que « pour tous » signifie « également pour les personnes en situation de handicap », les pièges de la discrimination positive et de la normalisation ne sont pas loin.

Conclusion

Ce travail s'est construit autour d'une corde, un fil. Celui d'Ariane car comme elle, nous nous sommes parfois perdues dans le labyrinthe. Nous tentons d'en sortir en suivant différentes couleurs. Celle du poids des mots, du sens qu'on leur donne et qu'on peut leur donner, du pouvoir qu'ils recèlent pour peut-être, réfléchir de nouvelles façons de penser le monde. Et si le travail du sexe était forcément une forme d'assistance sexuelle ? Comment alors garder le fantasme que véhicule la prostitution ? Finalement, comment permettre l'accès à la sexualité à tous et toutes, quelle que soit leur situation ? Comment réfléchir nos futures interventions en veillant aux mots que nous utilisons, aux services que nous proposons ? Comment, en tant que travailleuses sociales, prendre en compte tous les enjeux liés à l'appel à une assistante sexuelle, un prostitué, lorsque l'on est le tiers d'une personne en situation de handicap ? Quel bilan effectuer en institution, afin de proposer les services les plus adéquats possible ? Comment s'assurer de respecter les besoins et les envies des personnes concernées ?

Une autre couleur importante pour nous est celle qu'apporte d'André Dupras (2015). Une couleur qui accepte les paradoxes, les recherches même, en donnant la parole à des avis antagonistes. Dépasser les préjugés en les multipliant.

La sortie n'est pas loin, la corde pourrait être plus solide mais tant qu'elle reste multicolore, nous sommes sûres qu'elle nous mène quelque part.

Bibliographie

- Agthe Diserens, C. (2008). Au risque du désir. *Reliance*, 3(29), pp. 19-21.
- Agthe Diserens, C., & Korpès, J.-L. (2014). Lorsque l'assistance sexuelle interpelle les pratiques sociales. *Le Sociographe*, 47(3), pp. 71-81.
- Association SExualité et Handicaps Pluriel. (2019). *Association : Historique*. <https://sehp.ch/association/>
- AvenirSocial. (2010). Code de déontologie du travail social en Suisse. Berne.
- Babelio. (s.d.). Yves Jeanne. <https://www.babelio.com/auteur/Yves-Jeanne/124110>
- Bachmann, C., & Simonin, J. (1981). Travailleur social : une fonction multiforme. Dans C. Bachmann, & J. Simonin, *Changer au quotidien : une introduction au travail social* (pp. 99-118). Paris: Editions vivantes.
- Boisclair, I. (2019). L'agentivité sex/tex/tuelle de la travailleuse du sexe à travers le prisme de l'écriture au Je. *Recherches féministes*, 32(1), pp. 35-47.
- Bouamama, S., & Legardinier, C. (2006). *Les clients de la prostitution*. Paris, France: Presses De La Renaissance.
- Cairn.info. (s.d.). À propos de Cairn.info . Cairn.info. <https://www.cairn.info/a-propos.php>
- Chamorro, E. (2020, février 16). *Assistance sexuelle: «un bond colossal en avant» pour mieux reculer* <https://blogs.mediapart.fr/elena-chamorro/blog/160220/assistance-sexuelle-un-bond-colossal-en-avant-pour-mieux-reculer>
- Chamorro, E., Fuchs, M., Marques, L., & Rojas, E. (2016, avril 20). *Nous ne sommes pas des indésirables*. <https://clhee.org/2016/04/20/nous-ne-sommes-pas-des-indesirables/>
- Chatton, D. (2008). Assistance sexuelle, assistance au développement sexuel. *Reliance*, 29(3), pp. 62-65.
- Chatton, D. (s.d.). *informations*. <https://drchatton.net/informations/>
- Chalet, J., & Roux, S. (2017). Le mot et le geste. *Genre, sexualité & société*.
- CNSA, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. (s.d.). *Lucie Nayak*. <https://www.cnsa.fr/lucie-nayak>
- Comte, J. (2010). Stigmatisation du travail du sexe et identité des travailleurs et travailleuses du sexe. *Déviante et Société*, 34(3), pp. 425-446.
- Comte, J. (2014). Prostitution et travail du sexe: état de la recherche. St-Zénon, Québec, Canada: Louise Courteau.

- Conseil Fédéral. (2015). *Prostitution et traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, Rapport du Conseil fédéral en réponse aux postulats 12.4162 Streiff-Feller, 13.3332 Caroni, 13.4033 Feri et 13.4045 Fehr*. Berne.
- Corps Solidaires. (s.d.). *Cadre et limites*. <https://corps-solidaires.ch/cadre-et-limites/>
- Corps Solidaires. (s.d.). *L'assistance*. <https://corps-solidaires.ch/lassistance/>
- Crewe, N., & Zola, I. (1983). Developing new self-images and interdependence. Dans *Independent living for physically disabled people* (pp. 49-59). San Fransisco: Jossey-Bass.
- Delory-Momberger, C. (2008). "la prostitution est un métier". *Paroles croisées*. (D. B. Supérieur, Éd.) *Sociétés*(99), pp. 61-72.
- Doutrelugne, Y., & Cottencin, O. (2005). *Thérapies brèves: principes et outils pratiques*. Paris, France: Masson.
- Dupras, A. (2012, janvier-mars). Handicap et sexualité : quelles solutions à la misère sexuelle ? *Alter, European Journal of Disability Research*, 6(1), pp. 13-23.
- Dupras, A. (2015, Juillet). Les droits sexuels des personnes en situation de handicap : entre uniformité et diversité. *Sexologies*, 24(3), pp. 128-133.
- Entrevues. (2004, Février 27). *Reliance*. <https://www.entrevues.org/revues/reliance/>
- Ethnologie Française. (s.d.). *La revue*. <http://www.ethnologie-francaise.fr/la-revue/>
- Gendarme-Cerquetti, R. (2014). *Je n'accepterai aucune assistante sexuelle si lui faire l'amour ne la fait pas elle-même trembler de plaisir*. Poitiers, France: FLBLB.
- Giami, A., Humbert, C., & Laval, D. (1983). *L'ange et la bête: Représentations de la sexualité des handicapés mentaux chez les parents et les éducateurs*. France: Editions de CTNERHI.
- Giami, A. (2007). Santé sexuelle : la médicalisation de la sexualité et du bien-être. *Le Journal des psychologues*, 250(7), pp. 56-60.
- Gil, F. (2008). La prostituée, une invention sociale. *Société*, 99(1), pp. 21-32.
- Kessler, S. (2008). Mais qui sont-ils ? La sélection des candidats qui se destinent à l'assistance sexuelle. *Reliance*, 29(3), pp. 53-57.
- Le Sociographe. (s.d.). *Présentation*. <http://lesociographe.org/presentation>
- Le Temps. (2009, juin 19). *L'assistant sexuel donne de l'émotion*. <https://www.letemps.ch/lassistant-sexuel-donne-lemotion>
- Legac-Padox, M. (2021, octobre). *Mot de la présidente*. <http://www.chsose.org/files/Mot%20de%20la%20pre%CC%81sidente%20CHs-OSSE%202021%20JT-1.pdf>

- Mercier, M. (2004). *L'identité handicapée*. (P. Namur, Éd.) Namur, Belgique.
- Nayak, L. (2013). Une logique de promotion de la « santé sexuelle ». L'assistance sexuelle en Suisse. *Ethnologie Française*, 43(3), pp. 441-468.
- Parlement suisse. (s.d.). *Motion 20.4216 Les êtres humains ne sont pas des choses. Interdire l'achat de services sexuels en Suisse selon l'exemple nordique*.
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curiavista/geschaef?AffairId=20204216>
- Petitcollin, C. (2006). *Victime, bourreau ou sauveur : comment sortir du piège ?* Thonex, Suisse: Editions Jouvence.
- Piéro Ferrand, J., & Jeanne, Y. (2008). Assistance sexuelle et prostitution : Un binôme tabou ? *Reliance*, 29(3), pp. 101-106.
- Py, B. (2015). De l'assistance sexuelle à l'accompagnement érotique des personnes en situation de handicap. *Sexologies*, 24(3), pp. 134-139.
- Rubin, G. (1984). Thinking Sex: Notes for a Radical Theory of the Politics of Sexuality. Dans *Pleasure and Danger: Exploring Female Sexuality* (pp. 267-419). Londres, Angleterre: Carol S. Vance.
- Santé Sexuelle Suisse. (s.d.). *Attirances et sexualité*.
<https://www.sante-sexuelle.ch/themes/attirances-et-sexualite>
- Sardi, M., & Froidevaux, D. (2003). Marché de la prostitution à Genève : entre autorégulation, pragmatisme et risque d'émergence d'entreprises criminelles. *Ethique publique*, 5(2).
- Solidaires, C. (2018, février 24). *Charte des assistantes et assistants sexuels*.
<https://corps-solidaires.ch/charte-des-assistantes-et-assistants-sexuels/>
- UQAM Université du Québec à Montréal. (s.d.).
<https://professeurs.uqam.ca/professeur/Wec%20Qwp1VLM/>
- WHO. (2002). *Defining sexual health, Report of a technical consultation on sexual health*. Geneva.
- Wikipédia. (s.d.). *Sexologies (revue)*. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sexologies_\(revue\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sexologies_(revue))

Annexes

Grilles d'extraction

| Textes 1.1 : Chatton, D. (2008). Assistance sexuelle, assistance au développement sexuel. Reliance, 29(3), pp. 62-65 | | |
|--|-----------------|---|
| Sexualité | Droits | « Reconnaissance au niveau mondiale du droit à une sexualité digne et libre » p.62 WAS (association mondiale pour la santé sexuelle) a voté pour (2007, Sydney) , OMS en réflexion p.63 <i>Repris p.65</i> |
| | Définition | Art corporel → PAS INNÉ (Mais on pense souvent qu'elle est innée. RISQUE : culpabilité, angoisse, déprime, crispation, stress...) p.63 Pas réduire à usage centré sur les organes génitaux ni confondre avec amour MAIS mélange des deux (il faut de l'affecte et des organes génitaux) p.63 |
| | Évolution | Nouvelles professions → traitements possible (mais pas pour PESH ¹) p.62 Réfléchir la sexualité des PESH → revaloriser la sexualité pour tous (vraiment tous) p.64 → Sexualité comme essentielle dans la société, mérite une meilleure place p.65 |
| | Besoin | « Importante pour tous mais on n'ose pas en parler » « prétexte à l'humour » p.62 Dépendance → indépendance à mesure des apprentissages MAIS (cf handicap) p.64 |
| | Norme | Transgression Modèle freudien (œdipe) : comment accompagner ses enfants dans la sexualité après ce modèle ? (p.64-65) |
| Handicap | Définition | Deux sortes : physique et mental p.63 |
| | Droits/besoins | Indépendance → passe par des moyen substitutifs p.64 Parents démunis dans l'accompagnement mais coacher par des professionnels p.64 Besoin que la société donne une place aux handicaps et à la sexualité des personnes concernées |
| Handicap et sexualité | Droits/besoins | POSTULAT : il est licite de s'occuper de la sexualité en situation de dépendance d'incapacité à la vivre de manière autonome p.64 Développement de la sexualité, quel coaching pour les parents démunis ? p.64 |
| | Forme | Fonctionner dans sa sexualité = fonctionner au plein de ses potentialités en tenant compte des limites p.64 |
| | Limites | Pas encore une préoccupation p.62 → Quels moyens substitutifs ? problème pour toutes les institutions p.64 |
| Assistance sexuelle | Définition/Rôle | Deux axes : 1. RÔLE SUPPLÉTIF (Faire ce que l'autre ne peut accomplir seul) 2. RÔLE EDUCATIF (favoriser l'autonomie) Importance éthique pareil que celle du médecin : suppléer seulement serait plus rentable mais pas éthique p.65 |
| | Origine | Répond à une lacune dans le domaine du droit à la sexualité digne et libre pour tous p.63 → Reconnaissance des besoins des PESH p.65 |
| Prostitution et Assistance sexuelle | + À sex | Importance de faire un bilan de la situation sexuelle du clients → cibler la réponse → DISTINCTION D'AVEC LA PROSTITUTION P.65 Clients = Personnes en souffrance → pas comme de la prostitution p.65 Professionnalisme des ASex p.65 |

¹ PESH : Personnes En Situation de Handicap
(Nous avons besoin de gagner de la place et du temps, c'est pourquoi nous nous sommes permises cette abréviation dans nos outils de travail).

| Texte 1.2 : Dupras, A. (2015, Juillet). Les droits sexuels des personnes en situation de handicap : entre uniformité et diversité. Sexologies, 24(3) | | | |
|--|----------------|--|--|
| Sexualité | Droits | Respect et protection des droits sexuels nécessaires pour l'atteinte et le maintien de la santé sexuelle p.129 Souvent désincarné → importance du récit de soi p.132 | |
| | Définition | Singularité des vécus → singularité des sexualités p.131 | |
| | Évolution | Revendication LGBT → droit à la diversité → ouvrir le champ des identités sexuelles p.131 Normes sexuelles à construire collectivement → enrichissement du cadre de référence normatif p.132 | |
| | Besoin | Reconnaissance de la diversité pour se décentrer de l'uniformité et déboucher sur la pluralité p.132 Nécessite de modifier les rapports de pouvoir : penser la diversité sex en intégrant rapports de domination P.132 | |
| | Santé sexuelle | Valeur culte dans les sociétés occidentales contemporaines p.129 | |
| | Norme | Prescrivent une manière de penser et de faire la sexualité p.130 Doit être intériorisée par les individus, sanction et surveillance ne suffit pas p.130 Domination sexuelle : norme du groupe majoritaire imposée à tous p.132 | |
| Handicap | Définition | Selon la France : « constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » p.129 | |
| | Droits à | Remplace le handicap dans l'ordinaire de la vie humaine p.129 droit à l'inclusion, égalité p.132 BUT : retrouver des ressemblances constitutives de tous les êtres humains p.129 Point commun : vulnérabilité. Reconnaître notre peur du handicap pour la dépasser p.130 Accepter la ressemblance → construction de lien sociaux entre des personnes différents p.130 Apprentissage à faire dans la scolarité (CF Québec) p.130 RISQUE : politique de normalisation → exiger la conformité pour assurer la cohérence sociale et la solidarité → normalisation aussi de la sexualité p.130 | |
| | Diversité | Prise de recul vis-à-vis du modèle normatif : valoriser la diversité sexuelle dans un but d'enrichissement. Reconnaissance de la diversité des expressions, relationnelles... Voie émancipatrices p.131 incite aussi à revendiquer ses droits p.132 Crip theory : « et si le handicap était sexy ? si les PESH pouvaient être sujet et objet de multiples désirs/pratiques érotiques, loin des paramètres de la sexualité hétéronormée p.131 Exemple LGBT p.131 | |
| | Résistance | Présenter les réalités vécues par les PESH (nouveau système normatif) → divergence, opposition → lutte politique par ex. par le récit de soi p.132 | |
| Handicap et sexualité | Droits | Exhortation de l'ONU : « des mesures efficaces et appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des personnes handicapées dans tout ce qui a trait au mariage, à la famille, à la fonction parentale et aux relations personnelles sur la base de l'égalité avec les autres » (article 23) p.129 Droit d'être protégés contre les grossesses non désirées, les agressions sexuelles et les IST/MST p.130 Importance d'avoir les mêmes droits que les valides p.130 | |
| | | Vision positive | PESH considérés comme des sujets de droits, des citoyens à part entière p.129 Initiatives pour contribuer à l'amélioration de la santé sexuelle des PESH p.129 |
| | | Vision négative | Pas garanti que les droits sont appliqués → poches de résistance, discrimination p.129, 132 → Vision de lutte : modifier les rapports entre PESH et personnes sans handicap → développer le sentiment de ressemblance MAIS risque de normalisation → droit à la diversité p.129 NORMALISATION : abolir les différences qui les condamnaient à un statut inférieur → intérioriser les nouvelles normes sociales dominantes (dans la sexualité p.ex) p.131 |
| | Forme | Exige d'innover, d'avoir recours à des pratiques qui créent des normes sexuelles alternatives p.130 Angélique ou perverse p.131 Vie sexuelle clôturée et renfermée sur elle-même par la volonté de normalisation p.131 Demande d'inclusion sans les enfermer dans des identités sexuelles prédéterminées et fixes p.131 | |
| | Limites | Incapacités propres aux personnes p.129 Réactions défavorables de l'entourage quand manifestation d'intérêt pour la sexualité p.129 | |
| | Proposition | Encourager le témoignage des PESH : permet à l'individu de se définir, développe la solidarité entre ceux qui partagent un vécu et à l'auditeur de se questionner p.132 Important de défendre les droits sex mais aussi de protéger l'identité et les préférences des PESH p.132 → VISE L'ETABLISSEMENT D'UNE CITOYENNETÉ SEXUELLE LIBERALE FONDEE SUR LA DIGNITÉ SANS NEGLIGER L'AUTHENTICITÉ → FAIRE DIALOGUER DES POSITIONS ANTAGONISTES P.132 | |

| | | |
|-------------------------------------|---|---|
| Assistance sexuelle | Définition | Permet de réfléchir sur droit à la diversité ou à la ressemblance. Remise en question de l'ordre social ? outil de conformisme ? AGENT DE CONSERVATION DE L'ORDRE SEXUEL ETABLI p.130, 131 |
| | Enjeux | Remet la question des droits sexuels des PESH sur le devant de la scène p.130 POLITIQUE : demande de reconnaissance juridique de ce service érotique rémunéré → faire respecter le droit de développer sa sexualité pour les PESH p.130 PERMETTRAIT DE RETABLIR UNE NORMALITÉ RENOUVELÉE, GARANTE DE LA PAIX SOCIALE p.130 TRANSGRESSION DES NORMES SEXUELLES : sexe tarifé, dissocié du sentiment amoureux, PESH +valide p.130 Pro VS anti p.132 |
| Prostitution et Assistance sexuelle | Se conforme aux attentes sociales (valorisation du sexe de couple ; si possible entre PESH →ghettoisation) Maintient les PESH dans la marginalité : sexualité différente qui doit être prise en charge par les pro p.130 Vu comme dispositif clôturant p.131 Vise l'assimilation p.131 Modèle préfabriqué p.131 | |

Texte 1.3 : Nayak, L. (2013). Une logique de promotion de la « santé sexuelle ». L'assistance sexuelle en Suisse. Ethnologie Française, 43(3)

| | | | |
|-----------------------|---------------------|---|--|
| Sexualité | Droits | Droit à une sexualité épanouie → santé sexuelle p.461 | |
| | Santé sexuelle | Première définition OMS 1975. Sexualité comme composante du bien-être individuel et de la santé. Déf : « La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social relié à la sexualité. Elle ne peut être réduite à l'absence de maladies, de dysfonctions ou d'infirmités. La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences plaisantes et sûres, sans coercition, discrimination ni violence. Pour atteindre la santé sexuelle et la maintenir, les droits sexuels de chacun doivent être respectés et protégés » p.461 | |
| | Norme | <p><i>Charmed Circle</i> : Ensemble des comportements socialement préconisés (genre, sexualité + sentiment amoureux (aussi p.463, 464, 465), exclusivité (aussi p.463, 465)) p.462</p> <p>Le vagin comme objet sacré → règles strictes, sélection des partenaires (sur la base de l'amour) p.466</p> <p>Plus pure quand liée à l'amour. Pour l'OMS, les sentiments amoureux en font partie p.466</p> | |
| | | Transgression | <p>Sexe tarifé p.463</p> <p>Dissociation sexualité et sentiment amoureux p.463 → Le sexe pour lui-même est considéré comme néfaste, dangereux il faut préserver les PESH p.464</p> <p>Echanges sexuels entre PESH et valides p.464</p> |
| Handicap | Préjugés | <p>Difficultés à admettre que les pESH puissent souhaiter bénéficier de sexe ; dissociés des sentiments amoureux p.464</p> <p>Socialement considéré comme dramatique, porteur d'une représentation de mort → angoisse p.464</p> <p>Altérité fondamentale, valorisation de la conformité, image médiatique et standardisée de la beauté → PESH pas considérée comme sexuellement désirable. Enfreignent les normes de présentation de soi p.464.</p> <p>Angoisse de la norme → statut de liminalité permanente p.467</p> | |
| | Définition | <p>Parle de « personnes désignées comme handicapée » puisque handicap = construction sociale : résultat entre une déficience prêtée à un individu et son contexte social. Handicap ne décrit pas les personnes mais leur situation p.461</p> <p>Peut-être psychique ou physique. Point commun : désignés comme handicapé p.462</p> | |
| | Droits/loi | <p>Législations pour compenser le handicap (lié à l'accessibilité): 2005 en FR ; 2002 LHand en CH p.462</p> <p>Plus possible de nier leurs droits mais la société n'arrive pas non plus à les intégrer pleinement → mesures spécifiques intermédiaires (ateliers, lieux de vie etc. p.467)</p> <p>→ OBJECTIF PRINCIPAL DE L'AIDE AU DEMUNIS : PROTEGER LE RESTE DU CORPS SOCIAL</p> | |
| Handicap et sexualité | Droits | <p>Envisagés comme des anges p.464</p> <p>Rappeler que ce n'est pas une maladie p.463</p> <p>« La société ne peut plus nier la sexualité des personnes handicapées mais elle ne parvient pas non plus à leur permettre de la vivre de façon satisfaisante » p.467</p> | |
| | Forme | Vu comme une sexualité singulière, différente de celle des valides : Asex souligne cette frontière p.467 | |
| | Questions H. mental | <p>Clients handicapés mentaux : craintes d'abus p.464</p> <p>Personnes valides + PESH : suspects (pour les Asex et la société en général) p.466</p> <p>Pour les hommes valides : vu comme voulant dominer. Pour femmes valides : vu comme désir de maternage p.466</p> | |
| Assistance sexuelle | Définition | <p>« Un service sexuel fourni par des hommes et des femmes spécifiquement formés à des personnes adultes désignées comme « handicapées », contre rémunération » p.462</p> <p>Thérapie (tantrisme) ou au contraire pas du tout (sexualité PESH pas une maladie) p.463</p> <p>Peur de l'institution qui devient un Lupanar : Fantasme éloignés de la réalité p.464</p> <p>Pour certains Asex : Accompagnement plus qu'assistance p.465</p> <p>→ CONFORMISTE p.466</p> <p>Prestations érotiques saines pour des clients différents et donc avec des besoins spécifique, pratiquée par des professionnels diplômés p.466</p> <p>Souligne la frontière entre la sexualité des PESH et celle des valides → contribue à les maintenir à part p.467</p> | |
| | Origine | <p>Réponse à la représentation de la sexualité comme appartenant à la santé p.461 ; p.463</p> <p>Développement dans plusieurs pays européens (PB 1980 ; Danemark 1987 ; Allemagne 1995 ; suisse all 2003) p.462</p> | |

| | | | |
|--------------|------------------|--|--|
| | Liens aux normes | <p>Construction en transgressant les normes sexuelles dominantes p.462 et 464</p> <p>Et en même temps, conformisme, pas remise en question du Charmed circle p.462</p> <p>Semble contribuer à produire des normes sexuelles alternatives : service sexuel payant mais humaniste → santé sexuelle → LEGITIME LES TRANSGRESSIONS p.464 Ajoute « dans un premier temps p.466</p> <p>Revendique rôle social et utilité publique : interroge le processus de civilisation en mettant la sexualité sur la scène publique et en la déprivatisant p.464</p> <p>Doit se démarquer de la prostitution → milite pour sa propre reconnaissance sociale, pas pour celle du TDS → stigmatisation de la prostitution pour rester conforme aux attentes sociales contemporaines p.465</p> <p>Ne promeuvent pas la distinction sexe/amour (couple) → certaines pratiques se réservent pour le conjoint p.465-6)</p> <p>Affirment que les PESH mental ne peuvent vivre l'amour romantique qu'entre elles p.466</p> | |
| | Transgressions | <p>Des outils nécessaires à la promotion sexuelle p.462</p> <p>Sexe tarifé (mais image valorisée) « accompagnement érotique pratiqué avec cœur » → ambition humaniste p.463</p> <p>Elle implique une dissociation entre sexualité et sentiment d'ordre amoureux p.463 « C'est dommage de ne leur proposer que ça » → sexualité dissociée des sentiments amoureux ; pis-aller pour soulager les besoins p.464</p> <p>Absence de désir : travail servile, soumissions inacceptables. Désir : pervers qui abuse d'innocents p.464</p> | |
| | Qui ? | <p>AU MOMENT DE LA REDACTION EN CH une trentaine de personnes formées ; entre 15-20 qui pratiquement. Issus de la classe moyenne ; 27 à 65 ans ; moitié sont des hommes (mais demande féminine minoritaire, choix formation) p.462</p> <p>Professionnels du corps (masseur, kiné, soins...) mais aussi activité diverses (musicien, traducteur...) et TdS p.462</p> <p>Se définissent comme des militants voir des révolutionnaires (mais outils de régularisation) p.467</p> | |
| | Objectifs | <p>Servir l'idéologie de la santé sexuelle p.462</p> <p>Permettre aux PESH d'accéder à une sexualité perçue comme un besoin pour la santé p.463, 466</p> <p>« Permettre l'accès des personnes handicapées à l'érotisme » p.465</p> <p>Voir les PESH atteindre l'idéal de l'amour romantique → que les clients n'aient plus besoin d'Asex p.466</p> <p>Élaborer et proposer des prestations sexuelles saines → érotisme excluant les pratiques pornographiques POUR des clients différents → avec des besoins spécifiques p.466</p> <p>OUTILS DE REGULARISATION DE LA SEXUALITÉS DES RESIDENTS → agents de conservation de l'ordre établi, protègent le corps social des débordements de la sexualité des PESH → ne fait pas évoluer leur statut liminal, les maintiennent plutôt dedans. p.467</p> | |
| | Règles | Formation | + À sex (CF Prostitution et Asex) |
| | | Prestations | <p>Massages, caresses, jeux sensuels, enseignement de la masturbation destiné à éviter les blessures, et parfois, mais rarement, des rapports sexuels pénétratifs, accompagnement couples ; prestations homosexuelles en Suisse all. p.462</p> <p>Lien au tantrisme → sexualité comme énergie vitale, force → Thérapie (pour certains seulement) → pour un remboursement (lié à la médicalisation du social) p.463</p> <p>Peu d'Asex pratiquent la pénétration p.464</p> |
| | | Tarifs | <p>Suisse romande : 130.-/1h30 ; Suisse allemande 200.-/1h30. Pas remboursé p.462-463</p> <p>Fonction de la transaction : 1. Valorise le client, apte à s'offrir ce service.</p> <p>2. Mise à distance pour éviter l'attachement amoureux</p> <p>→ « Une relation contractuelle dont l'argent vient préciser le pourtour et le contenu » p.465</p> |
| | | Revenu Asex | Conditionné par l'exercice d'une autre profession → pas seule source de revenu p.462 |
| Prostitution | Définition | <p><i>Selon Asex, utilisation du conditionnel par l'auteure</i></p> <p>« Exigence de rentabilité financières et temporelle » p.465</p> <p>Pratiques dites pornographiques p.465</p> <p>TDS Vénaux et sans compétences en matière de handicap p.466</p> | |
| | Jugement | <p>Sexe tarifé moralement jugé</p> <p>« Je me sens mieux depuis que j'ai commencé à faire mes missions avec mes bénéficiaires handicapés, parce que là, J'ai été reconnue dans ce que j'étais. »</p> | |

| | | |
|-------------------------------------|--|---|
| Prostitution et Assistance sexuelle | POUR LES ANCIENNES TDS : rapprochement avec les questions de santé mise en avant comme si contribuait à légitimer leur activité prostitutionnelle p.463 Asex : proposition d'une définition valorisante d'une activité de type prostitutionnel, ceux qui l'exercent vont à l'encontre des normes sexuelles dominantes qui font de la prostitution une activité moralement répréhensible p.463 | |
| | Distinction | Asex : pas de prestation stéréotypées p.462 ou dites pornographiques (y compris fellation) p.465 Mais légalement considérées pareil (formation à une activité prostitutionnelle : légal) p.462 Importante pour les A sex. Au début, pénétration proscrite justement pour se démarquer (et toujours une minorité à accepter cette pratique) p.464 ASEX COMME UN IDEAL qui s'inscrit a l'opposé des représentations caricaturales de la prostitution p.465 Différenciation entre le « bon » érotisme et la « mauvaise » pornographie p.465 |
| | + À sex <i>Selon Asex</i> | Formation spécifique → plus apte à accompagner les PESH p.465 Pas chaque minute qui compte → autre approche, fondée sur le rythme et le respect de l'autre p.465 Motivation de départ : pas l'argent (contrairement aux autres TdS) p.465 |
| | - prostitution <i>Selon Asex</i> | Caractérisée par des exigences de rentabilité temporelles et financière p.465 |

| Texte 2.1 : Agthe Diserens, C., & Korpès, J.-L. (2014). Lorsque l'assistance sexuelle interpelle les pratiques sociales. <i>Le Sociographe</i> , 47(3), pp. 71-81 | | |
|---|--|---|
| Sexualité | Définition | <p>Sexe : corps vécu par le sujet (Simone de Beauvoir) → permet au sujet de nouer des liens optimaux avec un autre en particulier et les autres en général p.80</p> <p>→ Conception libératrice permettant à la PESH d'entrer en contact avec son intimité secrète et source de plaisir p.80</p> |
| | Évolution | <p>Apparition de la pilule : modifie la question des relations hétérosexuelles → liberté pour la femme p.72</p> <p>Apparition du Viagra (1998) → nouvelles possibilités pour les hommes avec des troubles érectiles p.72</p> <p>1969 : cours d'éducation sexuelle p.72</p> <p>Apparition de la sexologie → enrichi la compréhension générale de la sexualité → lève les tabous (vibros...) p.73</p> <p>Apparition de la sexualité virtuelle p.73</p> |
| | Santé sexuelle | 1972-75 : première définition de l'OMS |
| | Norme | Principe de non-ingérence dans l'intimité d'autrui → paralyse toute initiative (famille : inceste ; pro : CDéonto) p.72 |
| Handicap | Historique | Connaissances toujours plus subtiles, découvertes scientifiques, apport psy et psycho centrée sur personne, vision humaniste de l'âme et du corps p.73 |
| | Attitude ext | Cette suppléance « extraordinaire » nous impose de mettre en œuvre une attitude critique quant à nos engagements dans l'accompagnement de la personne handicapée : elle implique de nous positionner en permanence en fonction des représentations et déterminants sociaux qui orientent nos positions éthiques p.81 |
| Handicap et sexualité | <p>Vie affective des PESH : questionne le public et les pros p.71</p> <p>Il faut y penser → entendre et comprendre les demandes et faciliter la réalisation des désirs p.72</p> | |
| | Droits | <p>Doit être mis en lumière → éviter d'être banalisé voir occulté p.72</p> <p>Progrès de la technologie chir ; médicalisation, aide pour les problèmes érectiles (CF Évolution ASex) → reconnaissance du droit à la vie sexuelle pour les PESH physique p.73</p> <p>Année 2000 : droit à la sexualité reconnu, question du libre choix et de l'autodétermination, plaisir accepté p.74-5</p> |
| | Évolution → Asex | <p>Situation qui a beaucoup évolué p.72</p> <p>Années 70 : PESH considérées comme sans besoins affectifs et sexuel OU sexualité incontrôlée et débridée p.72</p> <p>Evolution de la sexualité chez les valides → répercussions sur le handicap (CF sexualité/Evolution) p.72</p> <p>Apparition du SIDA : mise en place d'un programme de prévention pour les PESH p.72</p> <p>Mise en place de cours d'éducation sexuelle dans les classes spécialisées p.73.</p> <p>Meilleure connaissance handicap → accompagnement plus intelligent des besoins affectifs et sexuels p.73</p> <p>+ en + de congrès sur la sexualité des PESH → nouvelle culture : SEXUALITÉ POUR TOUSp.73</p> <p>Campagnes d'affiches « comme vous, nous vivons notre vie » → séduction, sensualité des PESH p.73</p> <p>Programme spécialisé d'éduc à la vie intime, affective et sexuelle pour les PESH et sensi pour les familles p.73</p> <p>Agences de rencontres <i>Unions et partenaires de cœur</i> pour les PESH p.74</p> <p>Assistance sexuelle, (CF RP Lachal) p.73</p> <p>1990 : Réflexions se développent autour de la vie affective et sex des PESH : groupes d'études → importance de la NOTION DE PLAISIR, partie intégrante de toutes personnes p.74</p> <p>Le contexte institutionnel reconnaît les difficultés des pros → formations pour les pros p.74</p> <p>Formation dans les HES p.74 Formations pour les directeurs et resp éduc centrée sur l'autodétermination p.74</p> <p>Pro osent petit à petit parler des besoins affectifs et sexuels MAIS ni suffisant ni adéquat → besoin de nourriture sensorielle, sensuelle, érotiques voir génitale p.76</p> |
| | Représentation | <p>1979 : Film doc CH sur la question de « l'amour handicapé » p.74</p> <p>2000 : Film <i>National 7</i> → question de la sexualité dans les institutions → interpelle les pro → formation p.74</p> |
| | Limites | <p>Large pan de l'existence sous contrôle d'autrui ; institution comme machine à déssexualiser (intrusif, contrôles...) p.80</p> <p>Peu de chartes déclinant les possibles et les souhaitables en matière de vie affective et sexuelles. Manque instit. p.80</p> |
| | <p>« S'exerce en Suisse sans tapage, en dehors des scandales et des remous, sans excès de performances non plus » p.75</p> <p>Doit s'exercer de façon transparente, en partenariat avec les pros encadrants → doivent être sensibilisés à ces questions p.79</p> <p>MAIS touche aux valeurs de la société p.79</p> | |
| Assistance sexuelle | Normes | Comment peut exister en institution si question sexuelle est encore taboue ? |
| | Définition | <p>Nouvel élément de la problématique de la sexualité des PESH p.75</p> <p>Plateforme de réflexion pour les PESH (quel est mon désir) ; les ASex (quelles motivations profondes ?) ; les tiers p.80</p> |

| | | | |
|-------------------------------------|--|---|--|
| | Origine | Revendiquée par RP. Lachal, tétraplégique : « tout moyen dans la sexualité compense les effet de la déficience » p.74 2008 : Première formation en français pour ASex : SEHP (CH) p.75 Besoin d'adaptations spécifiques au handicap, collaboration avec entourage (proches et pros) p.76 Même que la prostitution : « un corps à corps sexuel contre rémunération » p.79 | |
| | Statut | Pays où assistance sexuelle ok : Pas spécifique, assimilée à la prostitution p.77 FR : pas de statut en dehors de celui de la prostitution → problème → DEPEND DE LA LEGISLATION DU PAYS p.79 CH : comme la prostitution sauf pour GE qui l'exclu du champ de la prostitution sans lui donner un autre statut p.79 | |
| | Limites | Entre rien (desert sexe) et tout (fantasme totalement comblés) l'ASex tente de s'adapter aux réalités des PESH. Mais écarts inévitables p.80 | |
| | Parole PESH | « Pourquoi garder le contrôle sur la vie privée de celui dont on a un devoir d'accompagnement ? » « Principe d'équilibre des chances ? » p.75 « Pas moyen d'échanger avec les soignants » p.75 « Frustration et dépit intolérables » p.76 | |
| | Qui ? | Premiers certifiés : 6 femmes et 6 hommes pour demande Hétéro et Homo p.75 Choix restreint p.76 | |
| | Objectifs | Liés aux valeurs humanistes et individuelles actuelles d'autonomisation → Concept d'intégration maximale p.76 | |
| | Règles | Fréquence autorisée | Rencontres limitées à une toutes les trois semaines → désir de plus p.76 |
| | | Mise en place | Demandes anonymes sur le site de l'association SEHP ou par message téléphonique p.76 Handicap mental : sollicitation de la famille p.76 |
| Prostitution | Représentation | Débat découle des représentations sociales et des valeurs perso → combat idéologique, politique et social p.77 | |
| | Droits/Lois | Prostitution légale et racolage non diabolisé : Asex ok | |
| | Handicap | De tous temps accueil des PESH → assos TDS toujours à l'écoute des besoins et impliquée si possible p.77 | |
| Prostitution et Assistance sexuelle | ASex comme prostitution ? En quoi se distingue ? Certains pensent l'une mieux que l'autre et vice-versa p.77 L'une ou l'autre, L'UNE ET L'AUTRE, car aucune ne comble tout p.77 Peuvent être très proche (bonnes conditions) ou très éloignées (TDS manipulé et souterrain) selon les conditions de l'exercice p.77 | | |
| | + À sex | Pro sélectionnés, formés et supervisés p.77 Tarif unique (environ 120) et jamais moins d'une heure p.77 Mieux acceptée par les proches et les encadrants p.77 Considérée comme thérapeutique p.77 Protège mieux l'équilibre psy des pros, activités accessoires, ne dépendent pas de l'offre et de la demande p.77 Garanti sécurité, respect et adaptations nécessaires p.77 Passe inaperçue en institution : discrète p.77 Consacrée uniquement aux PESH → sensibilité p.78 | |
| | - Asex | Pas beaucoup de choix : désir d'avoir un ASex plus proche de son âge p.76 Fréquence limitée → déception p.76 Moins rôdées aux demandes sensuelles des bénéficiaires p.78 Remis en question face à la famille et à leur conjoint p.78 Pratique rarement la pénétration p.78 Moins disponibles puisque pas leur travail principal p.78 | |
| | +prostitution | Répond mieux aux fantasmes p.76 Accès aux relations sexuelles complètes p.78 Déjà un travail de longue date avec les PESH pour certains TSD p.78 Plus facilement une chambre disponible p.78 Pas d'ambiguïté et d'espoirs affectifs/amoureux projetés par la PESH | |
| | - prostitution | Les PESH ont besoin de plus de temps pour être préparées et se sentir bien p.76 Prix de la prestation proportionnelle au temps de prise en charge p.78 Pro pas forcément libre (traite ou grande détresse) p.78 Doivent vivre de leur professions → risque de créer de la dépendance chez la PESH Certains TDS sont rebutés par le handicap p.78 Souffre du manque de reconnaissance sociale → pas admis par les proches et encadrants p.79 | |

| Texte 2.2 : Pióro Ferrand, J., & Jeanne, Y. (2008)). Assistance sexuelle et prostitution : Un binôme tabou ? Reliance, 29(3), pp. 101-106 | | | | |
|--|--|---|---|--|
| Sexualité | Par son essence : affects archaïques entre création et destruction p.103 « La sexualité véhicule rêves, fantasmes, préjugés, peurs et tabous. Pour les contenir, elle a longtemps été réduite au rôle primaire de la procréation et son exercice confiné dans le cadre protégé du couple et de la famille » p.104 | | | |
| | Norme | Transgression | Prendre place dans la sphère intime d'autrui et organiser sa vie sexuelle → soupçons abus de pouvoir, voyeurisme p.105 | |
| Handicap | Tiers | Rôle délicat ; questions éthiques : intimité, pouvoir... → comment accueillir désirs exprimés par les PESH ? p.105 « Je n'arriverai pas à payer qqun pour coucher avec mon fils » « Cette demande atteint mes limites » p.105 | | |
| Handicap et sexualité | Multitude et complexité de handicap (pas autonome dans la mobilité, souffrances, sphère émotionnelle, intellectuelle ou psy assombries... » → approche particulièrement attentive car peuvent exprimer besoins et émotion de façon inadéquate p.105 | | | |
| | Droits | Reconnaissance de leur droit de vivre leur sexualité p.105 | | |
| Assistance sexuelle | Définition | « Le métier d'assistant sexuel consiste à apporter une réponse concrète à ceux qui souffrent de solitude sexuelle car leur maladie, ou handicap, les empêche de connaître les plaisirs de la sexualité. L'aide apportée peut aller depuis de simples massages jusqu'à une vraie relation sexuelle » p.101 « C'est le don de soi pendant une heure à un prix fixe, pour réveiller des corps oubliés » p.101 Pour ASex : « ils proposent aux PESH un service d'aide destiné à la réalisation de leur sexualité. Ils permettent à celles-ci de vivre une expérience intime, significative et érotique, et leur transmettent une sensation corporelle positive. Ils mettent leur propre corps en jeu afin de procurer à autrui joie et plaisir » p.104 « Une solution honorable pour les PESH » p.105 | | |
| | Compétences | Clients ciblés : Handicap → demande de compétences précises : connaître handicap, diversité, particularités, manipuler les corps sans déclencher les couleurs, connaître gestes médicaux simples, connaître réactions p.101 Qualités : Authenticité, sincérité, à l'aise avec les tiers, bonne santé, à l'aise dans la sexualité et équilibré p.101 Agressivité d'une PESH pas même nature que celle des clients de rue → réponse adéquate, savoir-faire/être p.105 Connaître les PESH, leurs limites, leurs conditions et les institutions dans lesquelles elles vivent p.106 Permettre au tiers de dépasser la gêne et la peur → rassurer, installer confiance p.106 Attention, patience, écoute | | |
| | Règles | Encadrement | Organisme qui garantit le cadre p.106 | |
| | | Pratiques | Ne prennent pas en charge « cet autre versant de la sexualité, indicible, enfui au cœur des zones d'ombres » → pour les prostituées p.104 | |
| Formation | | Permet de développer les qualités et compétences naturellement là → sélection rigoureuse p.106 | | |
| Prostitution | Définition | « Est considérée comme s'adonnant à la prostitution toute personne qui consent à un acte sexuel, un acte analogue ou un autre acte d'ordre sexuel contre de l'argent ou d'autres avantages matériels » p.102 | | |
| | Compétences | Professionalisme nécessaire p.101 Compétences acquises → autonomie dans le choix du client p.101 Exercer dans l'intime à la recherche du bien-être et de la jouissance → besoins de qualités humaines pour sortir indemne d'une vie pro souvent longue p.103 Se laisser approcher et approcher l'autre tel qu'il est (CF client) p.103 Rassurant, solide, doux, courageux et autoritaire. Pro et humain pour accueillir, donner, exiger, limiter p.103 Experts en sexe (Compétences, habileté à décoder les désirs : aurait une place dans la formation des ASex, comme apprenant mais aussi comme enseignant p.106 Connaissent l'importance du sexe et des fantasmes p.106 Porteurs de fantasmes → mystère et magie de la prostitution. Sait décoder les fantasmes et les faire marcher p.106 | | |
| | Client | Souvent seul, mal aimé, maladroit, souffrant ou malade, handicapé dans l'âme et dans la vie p.103 | | |
| | Qui ? | Personnes qui se sont prostituée pour se fans de l'argent → choix d'en faire un métier p.102 | | |
| | Handicap | Rapport avec PESH : choix du TDS. Si ok : sait qu'il faut plus de temps, de patience et de dispo, mais l'inclut p.101 À explorer mais compétence des TDS p.101 Nombreux TDS ok, mais restent minoritaires : pression éco, concurrences, obligations → pas le temps p.101 Infime partie de la clientèle p.101 | | |

| | | | |
|-------------------------------------|---|--|--|
| Prostitution et Assistance sexuelle | <p>Pour les deux : Sexualité et rencontre ; Exige un professionnalisme spécifique ; prestation rétribuée p.101 Services de la même nature ; désir des clients pareils ; champs pros qui s'associent p.106</p> <p>But commun : donner du plaisir au corps et à l'esprit ; pour santé physique et mentale ; p. 101</p> <p>Pour avoir un intermédiaire, séparation nécessaire MAIS n'est-ce pas donner des gages de respectabilités dans un monde où il faut préserver les apparences et le moralement correct ? p.105</p> <p>Client handicapé ou valide : on peut supposer qu'il préfère parfois TDS à Asex (puisque répond mieux aux fantasme p.106</p> | | |
| | <p>Rétribution → questions difficiles sexe + argents → valeurs morales p.102 Rôle de l'argent différents p.103 Compromettant ou honorable p.104</p> | | |
| | Argent | <p>Prostitution</p> <p>Permet de canaliser les pulsions antagonistes, pose le cadre : temporaire mais complexe p.103 « L'homme a une toute petite place dans la vie d'une prostituée. Il passe inaperçu, c'est ça qu'il cherche et c'est pour ça qu'il paye. La femme ne se plaindra pas de lui, de sa sexualité, de ses limites. [...], l'argent fait partie de ce jeu. » P.103</p> <p>Seule activité lucrative du TDS → nécessaire. Mais pas seul motif. Aussi compassion, don... p.103</p> <p>Tarif horaire p.103 Argent comme catalyseur car zone d'ombre de la sexualité p.104</p> <p>Symbole d'un échange infamant (CF jugement ; suspect → associé au profit et à la souillure p.104</p> | |
| | À Sex | <p>Activité secondaire ; doit avoir d'autres ressources financières p.103</p> <p>Durée de la prestation décidée en amont → tarif fixe p.103</p> <p>Pas un élément motivant le choix pro p.104</p> <p>Ne serait pas nécessaire, voir pose problème et serait mieux de s'en passer (→ bénévole) p.104</p> <p>Légitime : Asex au service des plus fragiles p.104</p> | |
| | <p>« Pour que la personne qui vend le service sexuel, prostitué ou assistant sexuel, respecte la personne handicapée, il faut qu'elle se sente reconnue et respectée aux yeux des autres » p.106</p> | | |
| | Jugement | <p>Prostitution</p> <p>« Dérive humaines » : bouscule normes → pensées hostiles → stigmatisation TDS et Client p.104</p> <p>Société qui véhicule des représentations péjoratives de la prostitution p.105</p> <p>Représentations péjoratives : difficile pour les tiers de faire appel à eux p.106</p> | |
| | À Sex | <p>Client identifié comme fragile → regard social plus clément ; Service sexuelle → noble p.104</p> <p>Celui qui offre est bon, généreux, humain, respectable → argent ok p.104</p> | |
| | Termes | Prostitution | Clients, transaction, sexe p.104 |
| | | À Sex | <p>Termes plus allusifs : soins sexuels/sensuels, accompagnateur sexuel... p.104</p> <p>Pour qui ou pour quoi ces distinctions ? p.104</p> |
| | Tiers | Prostitution | Profiteur, abuseur, protecteur p.104 |
| | | À Sex | Besoins de soins et d'aides → entourés de tiers (famille/ pro) → mettent en relation ac Asex p.105 |

Tableau 1 Sexualité et handicap (OR1)

| N° et titre | Référence | Thème | Méthode | Résultats/Idees principales | Repere pour la reflexion |
|--|-----------|---|---|---|--|
| 28. De l'assistance sexuelle à l'accompagnement érotique des PESH | | <p>Droit pénal</p> <p>Morale sexuelle</p> <p>Assistance sexuelle Handicap</p> <p>Droit</p> | <p>Face au désir sexuel exprimé par une PESH, trois solutions se rencontrent :</p> <p>1. La négation-répression du désir ;</p> <p>2. la satisfaction hygiéniste de la pulsion</p> | <p>Pose la question du débat sexe et/ou amour → Sexualité omniprésente mais cachée</p> <p>Droit ou liberté <u>Droit</u> : droit de disposer de son corps => autonomie perso Droit de développer une sexualité, pas droit à la sexualité (réducteur) <u>Liberté</u> : liberté de pratiquer des activités sexuelles (ou pas)</p> <p>Pose la question du débat sexe et/ou amour => Sexualité omniprésente mais cachée</p> <p>Liberté et autonomie → Équilibre PESH privées de liberté par perte d'autonomie → compensation → liberté</p> <p>Demandes diversifiées De loin pas seulement demande de pénétration mais aussi aide à la masturbation et stimuli</p> <p>En France permis en 2015 MAIS PAS ENCORE PENALISATION DU CLIENT : qu'en est-il aujourd'hui ???</p> <p>Question de la différence d'accès entre personne autonome et PESH : passer par un tiers → tiers coupable de délit</p> <p>Lien au débat abolitionniste et à la violence de relations sexuelles sans désirs</p> | <p>QUESTIONNEMENT Que signifie l'autonomie juridique quand pas d'autonomie corporelle ? Qu'est-ce que la liberté sexuelle lorsqu'on dépend d'un entourage pour accéder à la sexualité ?</p> <p>Distinguer désir et expression du désir</p> <p>LA SEXUALITÉ EST ELLE UN BESOIN ? NON (à voir si se nuance avec par ex la pyramide de Maslow...) Pas un besoin vital MAIS un besoin psychologique → Libido</p> <p>Question de l'offre et de la demande : demande forte. Offre ? → IMPORTANCE DE L'AUTRE PARADOXE : santé sexuelle importante, pas vitale mais conséquente ET EN MEME TEMPS dépend d'autrui Lien thérapeutique Principe fondamentale bénéfice VS risques</p> <p>Rôle des proches</p> <p>Critique avis de la CCNE (cf texte 26) et du raccourci besoin sexe = besoin affection</p> <p>AU NIVEAU DU DROIT : DEPEND DE LA REGLEMENTATION DE LA PROSTITUTION → Débat politique (FR, 2015...)</p> <p>Question du consentement</p> <p>À UTILISER POUR PARLER DE LA MISERE SEXUELLE</p> |
| 29. Handicap : ces pays où l'assistance sexuelle est encadrée, voire remboursée | | <p>Assistance sexuelle</p> <p>Différentes politiques gouvernementales</p> | <p>Comparaison entre différents pays en matière d'assistance sexuelle et de prostitution</p> | <p>État des lieux en 2020 en France : Assistance sexuelle interdite puisque assimilée à la prostitution</p> <p>Pays-Bas précurseurs (1980) ; reconnu comme un soin, pouvant dans certains cas être remboursé</p> | <p>Article 25 Convention des nations unies (2006) relative aux droits des personnes handicapées ; « Les États Parties reconnaissent que les personnes handicapées ont le droit de jouir du meilleur état de santé possible sans discrimination. Ils prennent toutes les mesures pour leur assurer l'accès à des services de santé qui prennent en compte les sexospécificités »</p> <p>Exemple autres pays : permet de savoir à quoi on en était en 2020</p> |
| 30. Santé sexuelle : la médicalisation de la sexualité et du bien-être | | <p>Santé sexuelle</p> | | <p>SANTÉ SEXUELLE : Carrefour de deux concepts <i>Première utilisation de ce terme : 1974</i></p> <p>1. <u>Santé</u> : « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » <i>Définition OMS</i></p> <p>2. <u>Sexualité</u> : notion qui a énormément évolué de procréation (recherche de plaisir considérée comme perverse) à une composante importante du bien-être et de l'épanouissement individuel</p> | <p>Importance de l'orgasme au moment de la révolution sexuelle Légitime puisque biologique</p> <p>Dimensions érotique et reproductive de la sexualité clivées Érotique : meilleure santé et bien-être</p> <p>→ Traitement de troubles sexuels, plus largement, nouveau champ professionnel et thérapeutique → PAS santé reproductive ; ouverture sur le champ de la morale</p> |

| | | | | | |
|---|--|---------------------------------------|--|---|---|
| | | | | <p>Champs d'intervention</p> <p><u>1. Education</u> : Médecine préventive ; permet aux individus de dépasser leurs problèmes liés à la sexualité</p> <p><u>2. Counselling</u> : Conseils assurés par des pros (infirmiers, sage-femme, médecin, gynécho...)</p> <p><u>3. Thérapie</u> : médecins formés dans le domaine</p> <p>Critères constitutifs comportement sexuel responsable « Le comportement sexuel responsable est exprimé aux niveaux individuels, interpersonnel et communautaire. Il comprend l'autonomie, la réciprocité, l'honnêteté, le respect, le consentement, la protection et la poursuite du plaisir et du bien-être. Une personne qui revendique un comportement sexuel responsable ne cherche pas à nuire et s'abstient d'exploiter, de harceler, de manipuler et d'exprimer de la discrimination envers les autres. Une communauté favorise des comportements sexuels responsables en fournissant les connaissances, les ressources et en défendant les droits dont les individus ont besoin pour avoir une telle conduite. »</p> | <p><u>Difficultés</u> Mythes et tabous → secrets ; difficile à transgresser Machisme et victimisation de la femme → Recherche du plaisir pour toutes les partenaires pas acquises Rupture des conceptions religieuses</p> <p>Responsabilités sexuelles ET Droits sexuels (RESPONSABILITÉ COLLECTIVES)</p> <p><u>Définition de l'OMS, PAHO, WAS (2000):</u> « La santé sexuelle est l'expérience d'un processus continu de bien-être physique, psychologique et socioculturel concernant la sexualité. La santé sexuelle est fondée sur l'expression libre et responsable des capacités sexuelles qui renforcent le bien-être harmonieux personnel et social et enrichit la vie individuelle et sociale. Elle ne réside pas uniquement dans l'absence de dysfonction, de maladie ou d'infirmité. Pour atteindre et maintenir les objectifs de la santé sexuelle, il est nécessaire que les droits sexuels de tous les individus soient reconnus et soutenus. » → DROIT DE L'HOMME</p> |
| <p>31. Le droit des PESH : entre uniformité et diversité</p> | | <p>PESH</p> <p>Droit et autonomie</p> | <p>Analyse du droit à la ressemblance VS droit à la différence</p> | <p>Limite sexuelles PESH</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incapacités propres aux PESH • Réactions défavorables de l'entourage <p>MAIS DROITS SEXUELS</p> <p>Évolution droits sexuels PESH : 2 lectures</p> <p><u>1. Optimiste</u> : Sujets de droit, citoyens à part entière ; amélioration de la vie sexuelle de ces personnes, initiative</p> <p><u>2. Pessimiste</u> : ratifier la convention ne suffit pas à rendre les droits effectifs, restent de multiples formes de discrimination → <u>Autres voies</u></p> <p>3. Reconnaissance de la lutte appuyée sur la ressemblance (tous les mêmes besoins) → ATTENTION : risque de normalisation de la sexualité (VS émancipation), conformation aux modèles dominants, norme pour assurer la cohésion sociale et la solidarité → Pour la PESH, obligation de se conformer au groupe d'appartenance imposé, question des normes imposées : quelles sont-elles ?</p> <p>4. DROIT A LA DIVERSITÉ</p> <p>Image de la sexualité des PESH Angélique ou perverse ; dans tous les cas, problématique</p> | <p>Assistance sexuelle → DROIT A LA RESSEMBLANCE Permet de garantir ce droit considéré comme légitime Permet de rétablir une normalité renouvelée → Paix sociale</p> <p>MAIS NORME SEXUELLE ALTERNATIVE ; PORTE OUVERTE SUR LE CHANGEMENT SOCIAL PUISQUE TRANSGRESSIF Mise en avant des couples PESH : ghettoisation Sexualité qui <i>Doit</i> être confiée à des professionnel.le.s → Asex = agents de conservation de l'ordre social plutôt qu'un bouleversement de l'ordre établi → Enfermés dans des rôles prédéfinis, pas accès à la multiplicité sexuelle, temps de retard sur la société</p> <p><i>NOTE : et en même temps, professionnels uniquement pour eux, donc discrimination évidente...</i></p> <p>Droit à la diversité Question du texte : « faut-il demander aux PESH d'intégrer la société par la normalisation sexuelle ou bien revendiquer de nouvelles formes de vie sexuelle ? » Diversité sexuelle : remise en question des normes ; ex LGBTQIA+</p> <p>→ Nécessite de repenser les rapports sociaux de domination → NECESSAIRE DE LAISSER L'ESPACE POUR QUE LES PREFERENCE DE LA PESH PUISSENT ÊTRE EXPRIMÉES ET RESPECTÉE Droit à la ressemblance et droit à la diversité doivent dialoguer !!</p> |

| | | | | | |
|---|-----------------------------|--|---|--|---|
| <p>32. Nous ne sommes pas des « indésirables »</p> | <p>Lien</p> | <p>Assistance sexuelle vue par le CLHEE Collectif Lutte et Handicap pour l'Égalité et l'Émancipation</p> | <p>Manifeste provenant de PESH contre l'assistance sexuelle</p> | <p>Difficultés sexuelles : réelles, car beaucoup de préjugés</p> <p>Problèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encore flou. Pourquoi que les PESH ? Quels critères exactement ? Erotisme tarifé seulement ? • Semble voir les besoins des PESH comme un groupe homogène • Associée au soin, comme un prolongement de ceux-ci • Idée d'une formation nécessaire rejetée (des gestes facilement expliqués aux partenaires) • Si rémunéré : spécialisation de la prostitution, qui est problématique. Liste de ce qui pose problème et conclusion : soit pour tous, soit personne • Si pas rémunérée : acte de charité, « sacrifice » • Problème des motivations : argent ? PESH comme objets de fantasmes ? revalorisation des prestataires ? <p>Sorte de voie d'accès « adaptée » qui décrédibiliserai les relations « mixte » → stigmatisation supplémentaire → exclusion, renvoi à la marge</p> | <p>Arguments des personnes concernées</p> <p>« Or, il est plutôt douteux de parler « d'une sexualité des personnes handicapées » puisque, à l'instar des personnes valides, nous sommes tous différents et nos attentes sexuelles sont aussi diverses que variées. » → À METTRE EN AVANT DANS NOTRE PROBLEMATIQUE</p> <p>Attention : texte aussi anti-prostitution</p> <p>Piste de solution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désinstitutionalisation • Éducation sexuelle chez les jeunes, particulièrement les PESH • Déconstruire les représentations des hommes, des femmes, du sexe, du handicap • Développer des solutions techniques pour aider les PESH (NOTE : est-ce que ce n'est pas justement une solution technique ?) <p>Autres articles de la CLHEE sur le sujet : https://clhee.org/category/ressources/as/</p> |
| <p>33. Le mot et le geste</p> | | <p>Sexualité d'une personne atteinte de myopathie</p> | <p>Récit auto-ethnographique</p> | <p>Importance des mots dans la relation sexuelle, poids qu'ils peuvent avoir</p> <p>Positions débat sur l'assistance sexuelle</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Demande d'une exception dans la loi sur la prostitution 2. Outil/levier pour la légalisation du TdS 3. Assistance sexuelle comme un soin 4. Abolitionnisme : pas acceptable <p>Idéal viril Code hétérosexuel normé mais pas que Handicap comme un levier érotique Place des mots</p> | <p>Parole de personne concernée Ici : homme atteint de myopathie, pas institutionnalisé → pas représentatif des PESH mais permet de questionner et réfléchir</p> <p>Déplace la question à la sexualité</p> <p>Handicap pas invalidant, juste une sorte de contrainte qui peut être excitante</p> <p>Importance des mots, des ordres : ambivalents : à la fois dominant et aveux de faiblesse</p> <p>Beaucoup de question de hiérarchie</p> |
| <p>35. Handicap et sexualité : quelles solutions à la misère sexuelle ?</p> | | <p>Solutions misère sexuelle PESH</p> | <p>Interrogation critique des différentes manières de penser la misère sexuelle des PESH et discussion autour des différentes solutions proposées</p> | <p>Trois façons de construire son identité sexuée</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. réalisation des désirs 2. espoir mais difficulté à trouver partenaire 3. impossibilité de vivre sa sexualité → souffrance psy <p><u>Solutions possibles</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prostitution : tabou → peu étudiée. Sorte de « seul recours possible » 2. Assistance sexuelle Du pour, du contre... 3. Bénévolat sexuel Pour éviter le piège de la législation française (Abolitionnistes pour du bénévolat sexuel) Question du profil de ces bénévoles... <p><u>Importance de l'éducation</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Santé sexuelle → facilite la rencontre sexuelle mais attention à la pathologisation → faute sur l'individu → baisse estime de soi 2. Citoyenneté sexuelle → politique | <p>Mise en avant diversité des PESH</p> <p>Payant ou gratuit ?</p> <p>Prostitution car pas le choix, sorte de seule solution</p> <p>Partenaire suppléante : membre de l'équipe thérapeutique</p> <p>Nouvelle proposition : bénévolat</p> <p>Citoyenneté sexuelle → importance de la participation sociale</p> <p>Rappel des droits fondamentaux, demande une réponse globale, plus politique que technique. Texte qui remet en cause ce qui existe sans vraiment apporter de nouvelles solutions concrètes...</p> |

Travail de Bachelor

Brand Marilou & Cotting Angela

| | | | | | |
|---|--|--|---|---|--|
| <p>38. La sexualité des hommes en situation de handicap comme quête d'identité et de reconnaissance</p> | | | <p>Analyse de la demande de partenaire sexuel des PESH (axé sur les hommes) sous l'angle de l'identité et la capacité à séduire</p> | <p>Problématiques mises en lumière</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identitaire : vivre sa sexualité comme tout le monde → être humain <p>Problématique de la virginité Considéré comme « sous-humain » modèle normalisant → sexualité contrôlée, question de la reproduction</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Pouvoir de séduction « Travail sur soi » mais surtout, nécessité <p>Conscience Psy (pouvoir de l'individu) / conscience sociale (rapport aux autres) → lien aux diktats de la culture contemporaine Conscience morale</p> | <p>1. absence de relation sexuelle → enfantin, statut d'adulte inaccessible → Faire l'amour comme une quête identitaire et de reconnaissance Permettrait d'être adulte MAIS risque de désillusion → infantilisation constante des PESH Virilité à l'épreuve : preuve habituelle parfois impossible (force, habilité, courage, agressivité et endurance)</p> <p>2. Importance du physique Recherche partenaire = loi d'un marché ASEX= PATERNALISTE Importance de créer son identité narrative → maitre de sa vie sexuelle → ACCEPTER SES DEFICIENCES. Vouloir être comme valide → valide comme but en soi, donc mieux ATTENTION TRÈS HETERONORMÉ (mais mot sur homosexualité. Femmes pas prises en compte)</p> |
| <p>39. Vie sexuelle et affective des personnes en situation de handicap</p> | | <p>Considération de la sexualité des PESH Sexualité et handicap mental</p> | | <p>Explication de la sexualité pour les personnes en situation de handicap mental Mise en place de la sensibilisation des MST mais aussi de l'éducation sexuelle générale au sein d'une institution Regarde de la famille, lien aux parents Question de la sexualité → désir Différence handicap mental et moteur</p> | <p>RESSOURCES SUPP POUR APPUI !! Handicap mental et sexualité Avis des professionnels sur la présence de la sexualité dans l'institution Texte de France, pas de référence sur ASS. SEX et sur PROST. Utiliser les nuances apportées à la notion de handicap</p> |
| <p>40. Je n'accepterai aucune assistante sexuelle si lui faire l'amour ne la fait pas elle-même trembler de plaisir</p> | | <p>Assistance sexuelle Impact pour les PESH</p> | <p>Pamphlet d'une personne concernée</p> | <p><u>Arguments pro ASex</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dernier outil de compensation pour PESH • Devoir d'humanité, apporter réconfort • Seule option • Importance de combattre la misère sexuelle (CF mère qui « s'occupe » de son fils...) <p><u>Réponse auteur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Désigne PESH comme des sous-humains → Certitude que le corps handicapé ne peut être satisfait et surtout, ne peut satisfaire → supériorité du corps valide • Garanties ASex : affirme la différence du corps handicapé et son incapacité à susciter le désir → enlever l'espoir • Normalisation forcée • Droit aux désirs multiples (CF CLHEE) • Rien ne peut justifier l'inceste <p>Intimité et auxiliaire de vie</p> <p>Problématiques dans les institutions</p> | <p>Prive la prostitution de sa légitimité en exacerbant sa différence avec l'ASex ASex comme sacrifice (sainte) VS Prostituée perverses Question du parler pour, à la place de Discrimination Lien à d'autres personnes en misère sexuelle (détenus, personnes isolées...) → masturbation ? Rôle de la société</p> |

Tableau 2 Assistance sexuelle uniquement (OR1)

| N° et titre | Référence | Thème | Méthode | Idées principales | Repère pour la réflexion |
|--|-----------|---|---|--|---|
| 17. Une logique de promotion de la « santé sexuelle ». ; L'assistance sexuelle en Suisse | | Assistance sexuelle Droit à la sexualité Santé sexuelle | Compte rendu d'entretiens auprès de personnes handicapées, de leurs proches, d'éduc, d'assistants sexuels | OMS : sexualité = composante du bien-être individuel et de la santé (depuis 1975) → C'EST UN DROIT → Assistance sexuelle (CF extrait 9) ASex → transgression du Charmed Circle MAIS doit se conformer à certaines injonctions sociales <u>Transaction sexuelle humaniste</u> Lié au tantrisme → épanouissement Différents points de vue : Thérapie VS service mais pas thérapie car besoin de sexe ≠ maladie <u>Dissociation Amour et sexualité</u> → bouleversement des normes, questionne <u>Échange sexuels handicapé et valides</u> Si AS pas de désir : victime, soumission Si AS désir : Pervers, abuseurs Question du consentement (ex : handicap mental) Handicap comme représentation de la mort → altérité SEXUALITÉ DEPRIVATISEE <u>Volonté de se distinguer de la prostitution</u> Pour la plupart des AS → essentiel de faire la différence Arguments <ul style="list-style-type: none"> o Très peu de cas de pénétration (au début, proscrite) → Pratiques sexuelles différentes (érotisme plus que pornographie) <ul style="list-style-type: none"> o Suivi d'une formation o Motivation de départ : pas pour de l'argent, qui ici pour valoriser le client et garder la distance avant tout <u>Idéal du couple</u> Présent chez les AS Bannir certaines pratiques pour les réserver à leurs conjoint.e.s (pénétration) → Permettre aux client.e.s de vivre la même chose → handicap mental : amour possible uniquement « entre eux » sinon suspect (maternage ou domination) | Droit : pour les valides COMME POUR LES INVALIDES CF : Gayle Rubin et <i>The Charmed Circle</i> [Rubin, 1984] = ensemble des comportements sexuels socialement préconisé CF : Conception tantrique de la sexualité : source et cause initiale de toute évolution QUESTION DE PRISE EN CHARGE PAR LES ASSURANCES MALADIES Témoignage TdS aussi avec non-handicapé : permet de légitimer et d'être reconnue dans ce travail MAIS AUSSI : légitimité des AS → démarcation de la prostitution → Stigmatisation de la prostitution (CF techniques de protection quand on est soit même stigmatisé) → Conformisme (idéal amoureux) Soulève les problématiques qu'il y a à n'offrir ces services QU'AUX personnes handicapées → perpétue la marginalisation CF Les pauvres de Georg Simmel : objectif : protéger le corps social ICI : AS comme régulateur de la sexualité des résidents |
| 24. Assistance sexuelle, assistance au développement sexuel | | Définition de sexualité, et justification de celle-ci, place de la profession d'ass. sex. | | La sexualité et sa place dans la société est en constante évolution, ce qui permet au métier d'assistant sexuel de voir le jour. Explication en lien avec la sexualité pour tous, comparaison avec l'évolution animal Justification de la création du métier d'assistant sexuel et quels sont les deux rôles du métier (Suppléer et éduquer) Importance de savoir que la sexualité S'APPREND IMPORTANCE sexualité pour tous | → Question cruciale : « Peut-on se permettre plus longtemps encore de négliger, de dévaloriser, de diaboliser la part de notre être liée à l'excitation sexuelle ? » JUSTIFICATIF ASSISTANT SEXUEL + RÔLES → éducatif → ce qui manquerait avec les TdS ? lien avec texte 25 Ce texte est POUR une différenciation avec le TdS → HYPER INTERESSANT POUR NOUS !!! (cf passage en rose p.5) Contexte : 2008. Tout début des ASex Pour une sexualité plus acceptée pour tous MAIS regard sur la prostitution très réducteur |

Travail de Bachelor

Brand Marilou & Cotting Angela

| | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|
| <p>26. L'assistance sexuelle : qu'est-ce à dire ? Quels enjeux ?</p> | | <p>Question de l'ASex en France VS ce qui se fait déjà</p> | <p>Tour d'horizon Analyse situation française en comparaison</p> | <p>2013, France : Comité Consultatif National d'Éthique saisi sur la question de l'assistance sexuelle</p> <p>Tour d'horizon des ASex dans le monde (en 2013)</p> <p>Politique abolitionniste → servir d'intermédiaire à une personne en situation de handicap serait assimilé à du proxénétisme → PUNISSABLE</p> <p>EX suisse : parle d'une formation de plusieurs centaines d'heures et coût de la formation à la charge des ASex</p> <p>Pour plus d'infos : https://corps-solidaires.ch/formation/</p> <p>Question de genre → mise en avant de témoignages de femme ESH ; parité de personnes formées en suisse</p> | <p>L'assistance sexuelle généralisée (pour tous) existe par ex dans certains états des USA A CREUSER : sex surrogates MASTERS ET JOHNSON</p> <p>Problème pour la France : justement le lien entre prostitution et handicap ! (2013 : 3 ans avant l'interdiction d'avoir recours aux services des TdS)</p> <p>Intérêt de l'exemple français : pour permettre la mise en place d'assistance sexuelle, OBLIGATION de passer par un travail de mise en opposition de la prostitution</p> <p>PK ASex proscrite : porte ouverte aux « pervers » + cadre l'échange (même si semble pas suffisant à rencontres limitées)</p> <p>ATTENTION : France a beaucoup évolué depuis cet article. CF : https://www.assistantsexuel.com/</p> <p>Question de genre</p> <p>Hostilité venant du milieu du handicap : crainte de la ghettoïisation « valides qui s'occupe de personne ESH »</p> |
| <p>27. Candidats ASex : qui sont-ils ?</p> | | <p>Première volée Asex Suisse-romande</p> <p>Processus de sélection</p> | <p>Analyse première volée étudiants ASex suisse-romande</p> <p>Processus de sélection</p> | <p>Qualités recherchées : humanité et authenticité</p> <p>Personnes invitées personnellement : TdS habitué.e.s au travail avec des PESH</p> <p>TdS : soit le fond déjà → pas besoin de se former ; soit le fond pas → pas envie</p> <p>Plus d'hommes postulants que de femmes : une surprise</p> | |
| <p>34. Qu'en est-il de l'assistance sexuelle aux personnes handicapées ?</p> | | <p>Débat autour de l'assistance sexuelle France</p> | <p>Débat pour ou contre, Différents arguments</p> | <p>Clivage Homme/femme</p> <p>Droit à une sexualité : PESH ne doivent pas être exclues</p> | <p>Débat au sein des partis</p> <p>Désaccord entre les associations de PESH</p> <p>Question de qui aurait le droit à une assistance sexuelle ?</p> |
| <p>36. Assistance sexuelle : « un colossal bond en avant » pour mieux reculer</p> | | <p>Cadre dans la vie des PSH</p> | <p>Prise de position d'une personne concernée</p> | <p>Plaidoyer contre l'assistance sexuelle et ce qu'elle représente</p> <p>Comparaison Espagne (pas de formation, aide « instrumentale » VS France (but formation, charité)</p> | <p>Parole de personne concernée</p> <p>Déplacement du débat, soulève de nouveau enjeux (institutionnalisation) ; vie cadrée ; « charité » → pitié</p> |
| <p>37. Les handicapés témoins, les valides experts : Mobilisations en faveur du droit à la sexualité</p> | | <p>Militantisme Pro/contre asex</p> <p>Rôle PESH dans les débats</p> | <p>Analyse de la rhétorique employée par les partisans de l'ASex</p> | <p>Historique depuis années 70</p> <p>Mouvement pro VS mouvement contre</p> <p>POUR : 1. Repenser la loi sur le TDS 2. Pour une exception dans la loi TDS</p> <p>CONTRE : 1. Abolitionnistes 2. Modèle trop médical du handicap (CLHEE)</p> <p>Handicap et sexualité, cristallisation autour de la question de l'ASex</p> <p>Discours utilisés : 1. logique (pour tous) 2. Rhétorique (émotionnel → ciblé)</p> <p>1. chiffre/stats → montrer l'ampleur. Critique du procédé utilisé, stats déformées</p> <p>Discours de médecins</p> <p>2. autres experts : politiques, juristes, spécialistes science H /Personnes concernées → mais quelles personnes concernées ? Hommes, sélectionnées par assos et militant → utilisation ; Au final, peu de place → représentation du handicap</p> | <p>On parle déjà de misère sexuelle</p> <p>Sujet pas pris en charge par les assos : « moins légitime »</p> <p>Différentes forme ASex. Partenariat maison close et assos</p> <p>Comparaisons France/Étranger où c'est légal (Suisse)</p> <p>Marcel Nuss, personne concernée et auteur de nombreux textes</p> <p>Jacques Waynberg emblème de la perte d'influence des milieux médicaux</p> <p>Nouveaux experts : personnes concernées → discours rhétorique</p> <p>On insiste sur la sexualité et les entraves sociales plus que sur le handicap et les entraves physiques</p> <p>→ Question : assos et militant = personnes concernées aussi, non ?</p> <p>Conclusion : tous d'accord sur le fond, juste pas sur la forme...</p> |

Tableau 3 Prostitution et Assistance sexuelle (OR 2)

| N° et titre | Référence | Thème | Méthode | Idees principales | Repere pour la reflexion |
|--|-----------|--|---------|---|--|
| 23. Assistance sexuelle et prostitution : un binôme tabou ? | | Assistance sexuelle Prostitution Rôle de l'argent Rôle du tiers | | <p><u>Liens entre prostitution et ASex</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sexualité et rencontre • But : donner du plaisir tant au corps qu'à l'esprit • Proposer un service bienfaisant pour la santé physique et mentale • Professionnalisme spécifique • Prestation rétribuée <p>Prostitué.e.s qui travaillent aussi bien avec des handicapé que valides : la pratique change mais ça fait partie du travail. Problématique : prend plus de temps → contrainte économique</p> <p>Asex : Clientèle ciblée</p> <p><u>Rôle de l'argent</u> Prostitution : catalyseur, rappel le contrat ; seule rémunération des pros ; IMAGE : profit et souillure ASex : ambigu, ne doit pas être nécessaire et en même temps légitime puisqu'au service de (→ pro...)</p> | <p>Définition de la prostitution dans l'article : à réutiliser : « service sexuel tarifé, exercé dans le cadre d'une activité lucrative et pratiqué par des professionnels dotés des savoir-faire et des savoir-être que cela exige. De plus, quand nous parlons de personnes exerçant le travail de prostitué, il s'agit de personnes qui exercent leur activité librement et de manière autonome. »</p> <p>Listes compétences pro → métier</p> <p>Assistance sexuelle et argent : problématique</p> <p>Sexualité et tabou → cadre du couple → prostitution = perturbation</p> <p>IMPORTANTCE DU REGARD SOCIAL SUR LE CLIENT</p> <p>Importance du vocabulaire</p> <p>Conclusion : service des ASex et des Prostitués similaires !!!</p> |
| 25. Lorsque l'assistance sexuelle interpelle les pratiques sociales | | Comparaison ass. Sex. Et TDS !!!!! Statut de l'ass. Sex. | | <p>Historique Nouvelles possibilités techniques Evolution des mentalités Droit à la sexualité pour tous, importance de la notion de plaisir</p> <p>Éléments similaires et opposés de la prostitution et de l'assistance sexuelle Champ des possibles et les enjeux relationnels, affectifs et sexuels des deux professions → Point positifs et négatifs de chaque profession</p> <p>Place que l'assistance sexuelle se fait dans différent pays</p> <p>→ À SEX COMME PLATEFORME DE REFLEXION SOCIALE</p> | <p>Comparaison prostitution et Assistance sexuelle</p> <p>Santé sexuelle définie par l'OMS (1972-1975)</p> <p>Assistance sexuelle et de pratiques sociales ainsi que du statut qui fait encore débat !</p> <p>Parle aussi du fait de la formation des ass. Sex. En Suisse et aussi d'autre pays</p> <p>Véritable base pour notre travail vis-à-vis des points communs et divergents des deux professions mais aussi par rapport à la formation et la non-formation en Suisse</p> |

Tableau 2 Prostitution uniquement

| N° et titre | Référence | Thème | Méthode | Idées principales | Repère pour la réflexion |
|--|-----------|---|---|--|--|
| 2. L'agentivité Sex/tex/tuelle des TS à travers le JE | | Potentielle agentivité dans la prostitution Textes littéraires rédigés par des prostituées Différents milieux prostitutionnels Subjectivité Aliénation | Étude du positionnement de trois auteurs TS de différents milieux (Escorte girl de luxe ; indépendante des trottoirs ; employée de maison close) Travail sur des subjectivités | La prostitution n'est synonyme ni de libération sexuelle ni d'aliénation. Elle se trouve quelque part entre les deux et le curseur est placé différemment pour chaque TS. Dès lors, il est crucial de leur donner la parole pour écouter et comprendre leur vérité. Les prises de paroles littéraires sont un signe d'agentivité et de renversement de pouvoir. Toutes les femmes sont aliénées et les prostituées sont des femmes comme les autres. Ni plus ni moins. Prise de parole littéraire : prise de pouvoir et inversion des rôles. C'est le client qui devient objet. « Prostituée » et « travailleuse du sexe » ne signifient pas exactement la même chose : Prostituée : Stéréotype, figure fantasmée Personne enrôlée malgré elle par une tierce personne Travailleuse du sexe : Indépendante ayant choisi le travail sexuel tarifié Hétéronomie : fait de s'assujettir à des lois dictées par d'autres Transaction sexuelle : Idée que tout rapport sexuel fait l'objet de transaction. Un concept peu admis dans les pays occidentaux, mais courant partout ailleurs. | Importance de l' agentivité (Pouvoir d'agir. Incluant la subjectivité tout en la dépassant.) <u>Mesure de l'agentivité de la prostituée</u> : 1) Motif menant à la prostitution 2) Pouvoir décisionnel • Choix des conditions de sa pratique • Choix du partenaire 3) Affects (Honte ? Fierté ?) Différent pour chaque TS => Groupe Hétérogène Travail Social et agentivité des TS |
| 3. La prostituée, une invention sociale | | Stigmatisation Identité des TS | Plaidoyer contre l'abolitionnisme partisan | Image misérabiliste de la prostituée => Victimisation Utilisation de cette image à des fins politiques Mise en lumière de la diversité des situations | Image canonique de LA prostituée VS réalité complexe Attention, texte pas neutre. Voir quels passages utiliser et lesquels éviter |
| 4. Séduite ou séductrices | | Imagerie populaire de la prostitution 16e-19e siècles | Analyse de différents textes invoquant des figures de prostituées | Trois images de la prostituée 1. La séductrice , vêtue et maquillée de façon tapageuse, vulgaire jusque dans le verbe et fourbe. L'homme est sa victime 2. Figure libertine F, en recherche de plaisir, pas vénale. Elles sont liées au monde du théâtre, comédiennes elles se déguisent et jouent des illusions. Elles sont raffinées. Héroïne des romans libertins. 3. La Victime . Se prostitue pour des raisons financières ou pour avoir été séduite par l'homme, ici criminel. Naïve et innocente, des proies faciles. La prostitution comme pénitence. Femmes à sauver | Illustre l'importance de l'imaginaire et du besoin de qualifier la prostituée Montre les impacts réels de ces imaginaires (mise en place des Magdalena hospitals par ex) |
| 5. Marché de la prostitution à Genève | | Loi du marché à GEs 2000 Séparation entre prostitution légale et illégales Proposition de solutions | Analyses de données administratives, judiciaires et policières | <u>Trois types de prostitutions en suisses</u> 1. Légale 2. Illégales 3. Danseuses et stripteaseuses (illégales) <u>Art 199 CP</u> : réglementation de la prostitution et pouvoirs au cantons de décider : <ul style="list-style-type: none"> • Les lieux • Les horaires • Les modalités de l'exercices => pour qu'il soit licite | Explication des art 195 et 199 du CP Attention : date de 2003 => nombreux changements législatifs Mise en garde et liste des facteurs de risque peut expliquer les problématique <u>Proposition de solutions</u> : 1. Organisme de veille 2. Aide aux victimes |

Travail de Bachelor

Brand Marilou & Cotting Angela

| | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|
| | | | | <p><u>Art 195 CP</u> : interdiction de l'encouragement à la prostitution MAIS PAS du proxénétisme (obtenir un revenu à partir de la prostitution d'autrui => possible de louer des chambre ou d'être entretenu par un.e TS)</p> <p><u>Art 182 CP</u> : relatif à la traite des êtres humains</p> <p><u>Art 23 loi sur le séjour et l'établissement des étrangers</u> : invoquer en cas d'exercice illicite de la prostitution</p> <p><u>Différents processus d'approvisionnement illégaux</u> :</p> <p>Filière, propre à un pays, traite, souvent menée par des conationales</p> <p>Tourisme : volontaire, viennent le temps d'un visa touriste pour gagner de l'argent. Salons multinationaux</p> <p><u>Recours aux illégales</u> :</p> <p>Demande : les clients recherches du changement</p> <p>Offre : rares sont les filles qui peuvent ET veulent exercer cette profession</p> <p>Facteurs de risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu de répression • Mutation du marché => moins de coopération avec les autorités • Changement dans l'exercice : plus jeunes, plus occasionnelles <p>=> population plus malléable</p> | <p>Séparation entre légale et illégale</p> <p>En pratique : peu ou pas de sanction => coûts VS bénéfices penche en faveur des bénéfiques faciles. Plus gros risque : renvoi de la TS</p> <p>Différentes politiques, répression comme légalisation pose le problème de la diversité de formes de prostitution : plusieurs problématiques qui appellent des réponses très différentes</p> <p>Suisse : politique migratoire très sévère => pénalisation des victimes de traite</p> <p>Recommandation : contrôle régulier du marché, pas répression => Organisme de veille, politique d'aide aux victimes</p> |
| <p>7. La Suisse et la prostitution : les enjeux actuels d'une pratique intemporelle</p> | | <p>Politiques et Enjeux en Suisse (2015)</p> | | <p>Évolutions des politiques (survol, arrêt sur l'augmentation de l'âge légal)</p> <p>Péjoration des conditions d'exercices</p> <p>Message : il faut mettre de côté les question de moralité et se concentrer sur les conditions de travail des TS, afin qu'elles soient décentes !</p> | <p>Sujets survolés pour arriver à ce message</p> <p>Aller voir les rapports de la confédération !!!</p> |
| <p>9. Rapport Suisse sur la prostitution 2015</p> | | <p>Politiques suisses pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protéger les prostitué.e.s - Éliminer la traite <p>Différents profils prostituées (p.49)</p> <p>Différents risques et violences</p> <p>Les clients</p> | <p>Synthèses différents rapports et comparatif avec d'autres pays</p> | <p><u>Définition légale de la prostitution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Disposer de son corps (=> choix) - Acte d'ordre sexuel - Échange <p>Salarié VS indépendante</p> <p>Liens avec LEI et ALCP</p> <p>Droit et devoirs, Assurances, sociales, impôt, TVA</p> <p>Exemple de réglementations cantonales</p> <p><u>Conception juridique suisse</u></p> <p><i>Libre quand</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix du client - Choix du service - Condition du service - Choix de la fin de la prestation <p><i>Pas déterminant savoir si décision de se prostituer était librement consentie</i></p> <p><u>Différentes évaluations de la prostitution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Atteinte à la dignité humaine => Interdiction - Atteinte à la morale et aux bonnes mœurs => Abolition - Activité choisie mais risquée => réglementation - Profession comme une autre : décriminalisation | <p><u>Lien aux lois</u></p> <p><u>Liste des associations</u></p> <p><u>Bibliographie précieuse</u></p> <p>Présentation des différentes évaluations de la prostitution : étalage des points de vue possible et politiques qui en découlent (p.43)</p> <p>Présentation des différents settings</p> <p>Stigmatisation comme CAUSE de problèmes psy p. 153</p> <p>Stigmatisation et manque de capital culturel => difficile à mettre en avant devant un potentiel employeur</p> <p>Manque de cohésion et de cohérence entre canton : problème</p> <p><u>À l'étranger</u></p> <p>Pénalisation => Stigmatisation renforcée et même exacerbée et totalement t assumée (Suède)</p> <p>Réglementation et/ou ouverture totale : pas méga positif non plus (Pays-Bas)</p> <p>Pénalisation : manque de moyens !!! Démanteler des réseaux de traite demande du temps et des ressources qui ne sont pas données à la police...</p> |

Travail de Bachelor

Brand Marilou & Cotting Angela

| | | | | | |
|--|--|--|---|--|--|
| | | | | <p><u>Différents Settings</u> <i>Outdoor</i> : La rue <i>Indoor</i> :Salon de massage ; Bar à champagne ; Cabaret ;Service d'escort</p> <p><u>Exemple différents pays</u> USA Suède (pénalisation du client) France (pénalisation et officiellement aide aux TdS) Allemagne (légale mais pas une profession "normale") Pays-Bas: Légalisé et légiféré comme une autre profession</p> | Annexe : objectifs pour la Suisse !!! |
| 10. « La prostitution est un métier ». Paroles croisées | | La prostitution comme métier Parole des pers concernées | Compte rendu d'une table ronde sur le métier de TdS | Évolution Pratique professionnelle TdS, pute, prostituée ou putain : comment se définir et pourquoi TDS comme travailleurs sociaux | La prostitution comme un métier Revendiqué pour un savoir faire À la croisée entre psy, sociologue et TS Importance de l'AGENTIVITÉ |
| 11. Prostitution et TS | | Loi en France Différents avis sur la prostitution | Analyse loi 2016 : origine et conséquences | Définition / idées reçues Historique : prostitution pour éviter des viols ; débats Présentation loi 2016 France et points de vue divergeant | Présente les revendications de ceux qui se revendiquent une profession et inversement Bref historique Attention: point de vue des auteurs pas hyper clair et en même temps présent quand même |
| 12. Prostitution : profession ou exploitation ? | | Débats éternels... | Débat et prise de position pas assumée Attention très orienté | Définitions Historique Arguments de tous bord et différents régimes qui en découlent Comparaison à l'ouvrier: louer les services, pas le corps | Intéressant pour le lien fait entre la prostitution et lieu des malaises sociaux Différentes doctrines et leurs implications dans la façon de comprendre la prostitution : Les paradoxe de la prostitution (liberté individuelle ou violence ?) |
| 16. Stigmatisation et identité des TdS | | Prostitution stigmatisation | 1. identifier manifestation de la stigmatisation 2. voir comment TdS gèrent -Comportements - Identité. 3. développer une argumentation : TdS visé par la stigmatisation | <p><u>Définition stigmates</u> Fait se sentir diminué et inadéquat</p> <p><u>Stigmatisation du TdS</u> Historique Femmes dégénérées Assimilation à de la traite et aux enfants victimes (années Bush)</p> <p><u>Mélange des stigmates</u> Obligation de faire un choix Rejeté de partout</p> <p><u>Faire face au stigmate de la prostitution</u> Deux stratégies 1. repousser le stigmate sur les autres (TdS, client, acte sexuel remis en question) 2. Remettre en question le stigmate même → reconnaissance du stigmate sans l'intérioriser</p> Dire ou pas dire ? | <p><u>Définition prostitution et travail du Sexe</u> Création des mots « SEX WORK » Meilleurs perception sociale → meilleures conditions de travail</p> Entre honte (image société) et fierté (aimer son métier) →Déchirement interne <p><u>Stigmatisation</u> ou comment on leur a enlevé toute agentivité</p> <p>Becker (1985) : processus d'imposition de normes morales dans une société. À FOUILLER</p> Identité stigmatisée : nécessité de se protéger → Estime de soi Stratégie 2 : Cfp.12, PLEINS DE SOURCES Deviennent « Agents de santé sexuelle) Devoir maintenir une image de soi autre → Distorsion cognitive <p>TEXTE ESSENTIEL POUR PARLER DES CONSEQUENCES DES STIGMATES (ET DU POTENTIEL A LES ECARTER)</p> |

Travail de Bachelor

Brand Marilou & Cotting Angela

| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| | | | <p>1. pas ou très peu 2. Défense → revendication MAIS propension au secret → double vie <u>Sexualité et manipulation de soi</u> Vision de la sexualité comme liée intimement à soi → stigmaté Se vendre : positif SAUF si sexualité Technique : <i>Surface acting, Deep acting, Bounded intimacy</i></p> <p><u>Contrôle sexuel des femmes et identité</u> Lien au mariage Construction sociale liant la femme à sa sexualité</p> <p><u>Contrôle sexuel des hommes et identité</u> Aussi construction sociale liant sexualité et identité perso MAIS doit être tout l'inverse pour se définir comme masc. → Importance d'une identité MASCULINE à défendre</p> <p><u>Identité sexuelle, identité personnelle et travail du sexe</u> Société post moderne → nécessité de se définir par des choix</p> | <p>Chercher à faire au mieux, ressentir les émotions du rôle. On prend tous un rôle, quel que soit le travail</p> <p><i>Bounded intimacy</i> : Approche d'authenticité pro <i>Deep Acting</i> : mise à contribution d'émotions personnelles spécialement fabriquées pour l'occasion <i>Surface acting</i> : approche d'intimité contrefaite</p> <p>Lien deep acting et Travail Social (CF p.16) Distanciation : code éthique</p> <p>Importance de la narration de soi et de ses propres choix</p> |
| <p>18. Professionnalisation de la prostitution</p> | | <p>Débats professionnalisation prostitution</p> | <p>Ex Bolivien Constructions extérieures Construction interne (TDS) → mise en perspective</p> <p><u>Arguments</u> Métier de service + Alternative éco + Utilité sociale + compétences particulières → Statut à reconnaissance et droits sociaux</p> <p>Pose la question de <u>la définition du travail</u></p> <p>Ex. Bolivie : Chemin de professionnalisation</p> <p>Point de vue de différentes associations</p> <p>Point de vue des TdS</p> <p>Idée de labeur/effort → Prostitution pas travail → sexualité féminine passive</p> <p><u>Différence but revenu</u> : Entretien autrui : professionnelle Pas d'entretien autrui : vicieuse</p> | <p>Rôle de l'OIT (Office International du Travail) et de l'ONU, ONUSida et OPS</p> <p>Autocollants : « N'aies pas honte d'être une prostituée, femme, tu as une profession » et « Donne de la valeur à ton travail » → INTERÊTS ECONOMIQUES</p> <p>Cercle vicieux : pour être reconnu comme travail, doit avoir des droits Pour avoir des droits, doit être reconnu comme travail...</p> <p>Disqualification du travail féminin à domination</p> |
| <p>19. Manifeste féministe pro-droit</p> | | <p>Droit des TdS</p> | <p>Manifeste Exposition d'une vision du monde</p> <p>Liste des droits des TdS</p> <p>Différencie les types de TdS</p> | <p>Évite l'écueil soit TdS ok, soit victime Au nom de tou.te.s Souligne le mal que fait la criminalisation Intérêt d'aller voir les signataires</p> |

Tableau 3 Autre (soutien potentiel)

| N° et titre | Référence | Thème | Méthode | Idées principales | Repère pour la réflexion |
|--|-----------|---|---|---|---|
| 1. Les Indésirables | | Marginalité | Recherche dans la littérature | Indésirables => Construction social, redéfinition de l'identité Marque de domination Révélateur de norme implicite Très lié à l'espace (urbain) | Espace => lier avec Lausanne, déplacement des zones de prostitution Importance de la stigmatisation Méthode de stigmatisation |
| 6. Travail de la prostitution et prostitution du travail | | Organisation du travail sous l'angle de la prostitution Comparaison Patron/salarié /client dans un métier ; la publicité ; la prostitution | | La prostitution est un analyseur de nos relations sociales, car elle ne se tient pas que sur les trottoirs, mais aussi dans nos maisons, sur internet ou ailleurs (publicité etc.). Parle de la projection du désir sur un objet dans l'idée au fond de posséder la femme qui vend l'objet. Ou aussi projection du désir sur les profs, éduc, infirmier, policier etc. Qui sont des figures fantasmagoriques. Finalement dit que cette projection n'est pas un passage à l'acte mais que la censure du passage à l'acte réprime la projection qui elle, est bien réelle. La censure sur les activités sexuelles protège l'intimité mais c'est cette censure qui jette un voile puritain et pudibond sur les abus qui traversent nos existences, au travail mais aussi vie conjugale et commerce | Concept Prostitution se tient partout dans nos relations Part d'un contrat de travail Censure sur activité sexuelle créer une voile sur les abus |
| 8. Sur le concept de « champ » L'approche « more geometrico » d'un débat public, la prostitution en Belgique [*] | | Méthodo, Arènes => théorie des champs Illustration prostitution en Belgique (2006) | Étude du débat public comme un champ : Comprendre les relations entre les Arènes, Illustrer par la prostitution en Belgique Article présenté comme un moment de réflexion au cours d'une recherche | Arènes : lieux de définitions (politique, journalisme, associations...) But du texte: Ajouter comment parler des <i>relations</i> entre les arènes => Champ Le champ est constitué d'arènes sous tensions => Question de définition Ordre et classe : participent à la construction des champs et aux tensions entre eux Pour construire ce champ de débat, nécessaire de définir les espèces de capital agissant dans ce champ <u>Exemple de la Belgique</u> Article => motion politique Association qui prend parti politiquement Inclusion-exclusion, Discours <i>sur</i> mais pas discours <i>Par</i> | Arènes : la prostitution en débat dans différentes Arènes => Nous questionner sur comment intervenir en tant que TS Quelles arènes pour les TdS ? Méthodologie possible à utiliser |
| 13. Le travail social, de quoi parle-t-on ? | | | | Difficulté à le définir, multiples termes qui signifient des choses différents : choix presque politique <u>Quatre secteurs du TS</u> 1. Aide sociale 2. Éducation spécialisée 3. Animation 4. Accueil à domicile <u>Trois grandes familles</u> (CF Élisabeth Maurel) 1. Métier de la présence sociale 2. Métiers de l'organisation sociale Métier d'intervention direct | à on va devoir choisir Aller voir dans le code de déontologie (pour être basé en Suisse) Réfléchir en termes de secteurs du ts ? et de grandes famille ? CF Maurel E., 2000, « De l'observation à la typologie des emplois sociaux », in Chopart J.-N. (dir.), Les mutations du travail social, Paris, Dunod, p. 25- 52. Def ONU Def TS internationaux |

Travail de Bachelor

Brand Marilou & Cotting Angela

| | | | | | |
|--|--|--|---|---|--|
| <p>14. Professionnalisation</p> | | <p>Articulation travail et formation</p> | <p>Présentation des principaux débats et orientations liées à l'articulation travail-formation</p> <p>Tour d'horizon de ce qui existe</p> | <p><u>Conditions d'apparition d'une intention de professionnalisation et enjeux</u></p> <p>Historique</p> <p>Important de la flexibilisation</p> <p>Prof. → Intentions sociales → charges idéologiques fortes</p> <p>Logique de compétences VS logique de qualifications</p> <p><u>Constitution des professions</u></p> <p>Professions 4 dimensions</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Base de connaissance 2. Satisfont l'intérêt général 3. Possèdent un code éthique 2. Font l'objet d'une rétribution <p>Approche interactionniste</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Membres même activité → autogestion 2. Vie professionnelle comme construction de l'identité 3. Processus bio perso et dynamique de groupe en interaction perpétuelle 4. Cherchent reconnaissance (rhétoriques pro et légales) → statut protecteur <p>Modèles différents selon pays</p> <p><u>Articulation professionnalisation et développement pro</u></p> | <p>Définition 1 : « le processus par lequel une activité devient une profession libérale mue par un idéal de service »</p> <p>Lié à la formation, intérêt de celle-ci → À UTILISER DANS LA CONCLUSION</p> <p>Définition de professions, nombreux sens</p> <p>Se demander pourquoi ceux qui pratiquent une activité veulent en faire une profession plutôt que qu'est-ce qu'une profession</p> <p>→ Occupations comme acteurs collectifs</p> <p>CF Paradeise 2003</p> <p>Lien vie pro et construction identitaire</p> <p>Apprentissage comme co-construction et co-transformation du sujet et de son environnement</p> |
| <p>15. Le métier, Un analyseur des transformations des mondes du travail</p> | | <p>Métier et profession</p> | | <p>Point 1 et 2 : étymologie et définition</p> <p>Métier et professionnalisation : différentes définitions</p> <p>Effet du retour en grâce du "métier"</p> | <p>La prostitution comme "femme de métier" à l'origine...</p> <p>Évolution, besoin de professionnalisation</p> <p>Métier qui se professionnalisent... → lié à la reconnaissance <i>A l'externe</i></p> |
| <p>20. De la professionnalisation à la reconnaissance</p> | | <p>Reconnaissance pro</p> | <p>Double questionnement</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lien entre environnement – sujet-activité 2. lien activité-compétence → reconnaissance pro : | <p>Différents espaces d'activités à configurations</p> <p><u>Environnement :</u></p> <p>Contraintes plus ou moins formulées/formalisées</p> <p>Sens que le sujet lui donne, comment il l'intègre à son projet</p> <p><u>Activité</u></p> <p>Sens de e que fait le sujet ; ce qui fait sens pour lui</p> <p><u>4 types de Reconnaissance selon Brun et Dugas</u></p> <p>Existentielle : acteur social en lien avec d'autres acteurs</p> <p>Pratique pro : effectuation de la tâche</p> <p>Investissement dans le travail</p> <p>Résultat du travail</p> <p><u>3 types de reconnaissance selon le texte</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Genre pro : Caractériser usage des règles du métier → Appartenance à une communauté pro 2. Style pro : Ajustement du pro à agir au mieux 3. Ethos pro : Distance, réflexivité du pro ; sens éthique <p><u>Développement pro</u> : Sujet, relève de son vécu, ses images</p> <p><u>Professionnalisation</u> : Tiers, discours sur le sujet</p> <p>→ Identité prescrite</p> | <p>Importance des compétences et de la reconnaissance par un tiers ce ces compétences</p> <p>→ Évaluation</p> <p>Dimension de considération/estime → Place dans l'espace social</p> <p>Reconnaissance pro au niveau du sentiment de compétence : renforce l'identité</p> <p>TdS : on est encore à un travail sur la reconnaissance <i>existentielle</i></p> <p>Pas tous du tout au même stade, nous, on voudrait suivre ceux qui sont déjà dans l'Ethos</p> <p>Professionnalisation à tiers à IMPORTANCE POUR LES TDS</p> <p><u>Importance des tiers : À qui les TDS donne la légitimité de leur accorder ou non de la reconnaissance ? Qui devrait l'avoir ?</u></p> <p><u>NEGOCIATION IDENTITAIRE</u> : Sujet-tiers</p> <p>Enjeu : reconnaissance au sens de place attribuée dans l'espace d'activité</p> <p>C'est le sujet qui choisit les tiers légitime pour accorder (ou non) leur reconnaissance</p> |

Travail de Bachelor

Brand Marilou & Cotting Angela

| <p>21. L'Estime de soi, analyse de concept</p> | | <p>Estime de soi, différentes définitions</p> | <p>Analyse de concept selon Walker et Avant : catégorisation de l'information pour mettre en lumière les attributs du concept, ses antécédents et ses conséquences Se fait en 8 étapes (CF texte, méthode)</p> | <p>Estime de soi Attitude plus ou moins favorable envers soi-même, manière dont on se considère, respect que l'on se porte. Manière dont on s'estime → manière d'être attitudes et sentiments <u>En psycho :</u> Conscience de la valeur du moi. Auto-évaluation liée AUX VALEURS Rapport entre soi réel et soi idéal / image de soi et soi idéal Construction sociale → se façonne par les interactions sociales ; les opinions, du jugement et des actions, et ce depuis la naissance Pour Laporte : différentes sphères de notre vie ; sentiment qu'on a de notre DIGNITE <u>Attribut</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeur accordée à soi-même • Acceptation de soi • Sentiment de compétence • Attitude envers soi-même • Respect de soi <p>Termes reliés <u>Estime de soi collectif</u> : Rapport au groupe identitaire, jugement de valeurs des caractéristiques de ce groupe</p> <p><u>Concept de soi</u> : Ensemble des perceptions et des croyances qu'une personne a d'elle-même ; attitudes qui en découlent Englobe : l'estime de soi, l'image de soi et l'identité personnelle</p> <p><u>Image de soi</u> : Image que nous formons dans notre esprit de notre propre corps. Sous l'influence de nos perceptions et de nos jugements conscients et inconscients sur notre corps</p> <p><u>Identité perso</u> : Conscience de soi et représentation de soi</p> <p><u>Sentiment d'efficacité personnelle</u> : Estimation de nos capacités à réussir dans un domaine de compétence</p> <p><u>Confiance en soi</u> : espérance ferme, assurance envers une personne ou une chose</p> | <p>Rapport entre soi et soi idéal → Qu'est-ce que l'idéal quand on parle de prostitution, de profession ? Importance du regard des autres : celle qu'on choisit de lui donner → CONSTRUIT</p> <p>Rapport à la dignité à creuser : la porte</p> <p>Estime de soi nécessaire pour se projeter dans un projet de vie (Maslow) → enjeu : autoprotection, épanouissement perso et pro à la base de la construction de la personnalité et de l'équilibre psychique ; tributaire de processus adaptatifs à tous les âges de la vie → ENJEUX IMPORTANTS → POURQUOI ON VA TRAITER CE SUJET LÀ (chercher texte qui parlent de l'estime de soi des tds. Rapport au nombre élevé de suicide ? hypothèse)</p> <p>Multiplicité des définitions</p> <p>Valeur accordée à soi-même → auto-évaluation</p> <p>Définition finale Résultante d'une évaluation subjective que la personne porte sur elle-même → valeur auto accordée → acceptation de soi</p> <table border="1" data-bbox="1503 738 1995 1086"> <thead> <tr> <th>Attributs</th> <th>Antécédents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>La valeur accordée à soi-même L'acceptation de soi Le sentiment de compétence l'attitude envers soi-même Le respect de soi</td> <td>Confiance en soi Dignité</td> </tr> <tr> <th>Conséquents</th> <td></td> </tr> <tr> <td>L'affirmation de soi Des relations facilitées avec les autres La résilience</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> | Attributs | Antécédents | La valeur accordée à soi-même L'acceptation de soi Le sentiment de compétence l'attitude envers soi-même Le respect de soi | Confiance en soi Dignité | Conséquents | | L'affirmation de soi Des relations facilitées avec les autres La résilience | |
|---|-----------------------------|--|--|---|--|-----------|-------------|---|-----------------------------|-------------|--|---|--|
| Attributs | Antécédents | | | | | | | | | | | | |
| La valeur accordée à soi-même L'acceptation de soi Le sentiment de compétence l'attitude envers soi-même Le respect de soi | Confiance en soi Dignité | | | | | | | | | | | | |
| Conséquents | | | | | | | | | | | | | |
| L'affirmation de soi Des relations facilitées avec les autres La résilience | | | | | | | | | | | | | |
| <p>22. Stigmatisation et estime de soi</p> | | <p>Stigmatisation et estime de soi : comment sont lié ? Conséquence des discriminations sur la personnalité des victimes</p> | <p>1 : présentation expériences poupées blanches et noirs et enfants</p> <p>2. ouverture à toutes les discriminations</p> | <p>Être stigmatisé Posséder une identité dévalorisée, jugée inférieurs <i>par les autres</i> → bas de l'échelle sociale → Affecte la valeur personnelle que les victimes s'accordent</p> <p>Estime de soi : peut être le reflet de l'évaluation de soi par autrui (soi miroir) (autrui = personne importante pour soi)</p> <p>Facteurs accentuant la souffrance des personnes stigmatisées <u>1. Visibilité du stigmaté</u> Stigmaté invisible → plus faible estime de soi car affiliation aux pairs difficile</p> | <p>Bonne estime de soi = besoin fondamental (bien-être physique et psy + indicateur bonne adaptation à l'environnement) → POINT DE DEPART ?</p> <p>Conséquences d'appartenir à un groupe stigmatisé sur la construction et le maintien de cette valeur perso : COMPLEXE (rien d'évident)</p> <p>Stigmatisation ≠ faible estime de soi Stigmatisation peut impliquer une plus forte estime de soi (es) POURQUOI ? STRATEGIES DE PROTECTION DE L'ES</p> | | | | | | | | |

| | | | | |
|--|--|--|---|---|
| | | | <p>3. Implication de la stigmatisation</p> <p>4. facteurs d'une baisse d'estime de soi</p> <p><u>2. Régularité des interactions avec les non-stigmatisés</u> Plus il y a d'interaction, plus c'est compliqué</p> <p><u>3. perception de l'existence d'une discrimination</u> Plus la perception est grande, plus la rencontre des préjugés et fréquente, plus la construction et l'estime de soi sont complexe</p> <p>Stratégies de protection de soi et coût pour l'individu stigmatisé</p> <p><u>Comparaisons sociales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comparaison entre stigmatisés • Sentiment de respect au sein du groupe, identification sociale • Comparaison individus non-stigmatisé <p><u>Attribution aux préjugés et à la discrimination</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Hypothèse Princeps : CF théories de l'attribution MAIS dépend de la façon dont la discrimination est perçue • Conséquences auto-évaluatives de la perception de la discrimination : Positive : discrimination perçue comme venant d'individus particulier et sectaires Négatives : Discrimination perçue comme persistante, stable, structurelle → pas de changement envisageable → baisse estime de soi; légitimation du rejet • Minimiser la discrimination <p><u>Stratégie de désengagement sélectif/ désengagement par anticipation</u></p> | <p>Lien avec une société méritocratique</p> <p>ATTENTION : les stratégies ont un coût social : maintien des inégalités Comparaisons : ne permettent pas d'amélioration du statut du groupe, seulement de l'individu ; revendications impossibles si regardent pas les groupes avec position avantageuse</p> <p>Estime de soi basée sur les performances VS estime de soi social : minimisation de la discrimination pour protéger l'estime de soi sociale → Sentiment de contrôle → RECONNAÎTRE LA DISCRIMINATION POUR POUVOIR LA COMBATTRE (mais coût dans l'estime de soi)</p> |
|--|--|--|---|---|